BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3974 du Vendredi 12 Juin 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

BURUNDI

Le décès de Pierre Nkurunziza plonge le pays dans une période d'incertitudes

(P.3)

COMMUNICATION

Friture sur la ligne entre le ministre de la Communication et le président du CSLC

(P.3)

RÉFLEXION

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou: quelles attentes à combler dans l'archidiocèse?

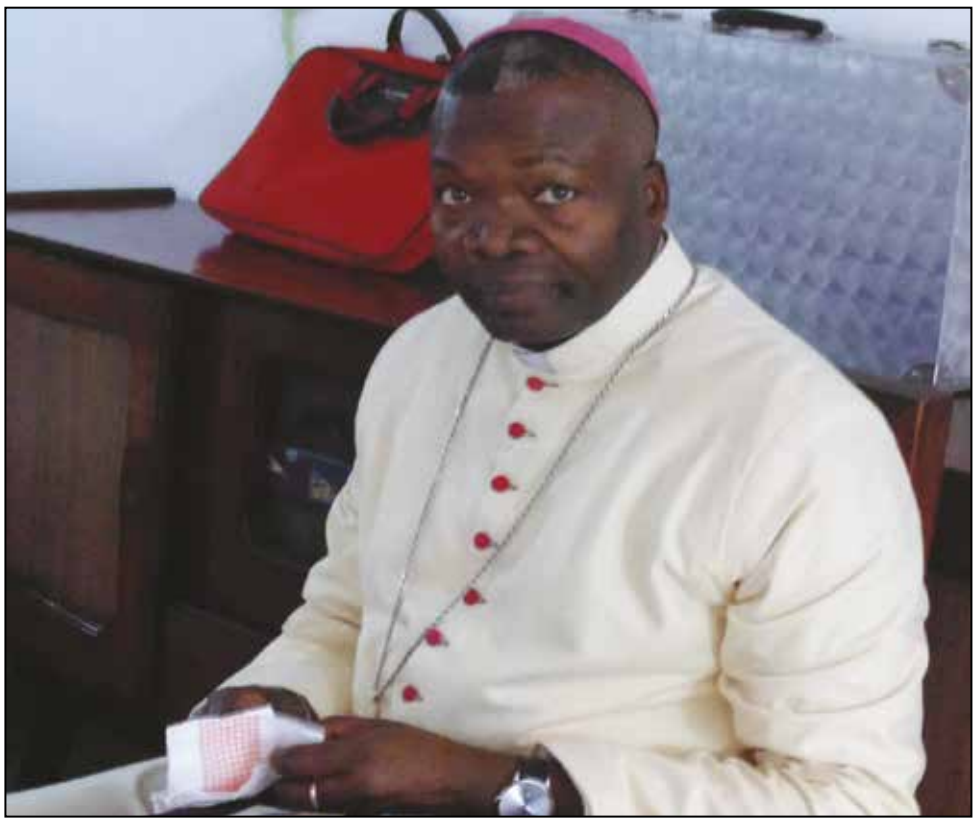

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville
(P.9)

EXAMENS D'ETAT 2020

Le calendrier des épreuves écrites est disponible

(P.11)

CULTURE

Vers l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'UNESCO

(P.12)

Editorial

Une bonne nouvelle ?

DEUX FAMILLES, UN TRESOR

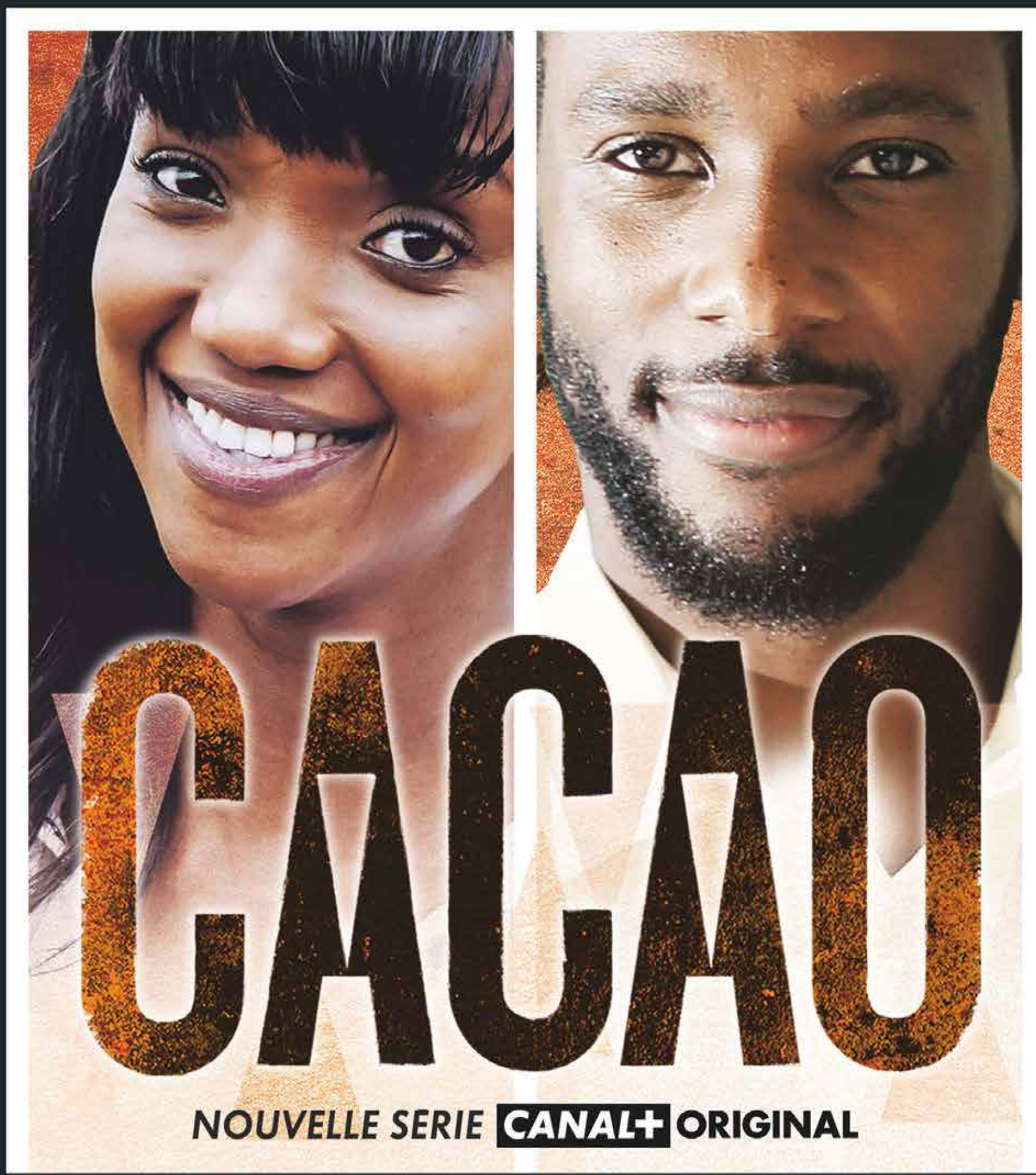

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. au capital de 3 912 064 € - 592 033 401 RCS NANTERRE

Anthony et Manuela appartiennent à deux familles rivales qui s'affrontent pour dominer la production et le négoce cacaoyer. Pourtant ils vont se rapprocher. Qu'est ce qui l'emportera amour ou business ?

Réponse dès le 15 Juin dans CACAO, votre nouvelle série CANAL+ ORIGINAL

LES BOUQUETS CANAL+

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

COMMUNICATION

Friture sur la ligne entre le ministre de la Communication et le président du CSLC

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a reçu en audience le 9 juin dernier, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo. Il n'était accompagné d'aucun haut conseiller, ni d'aucun membre du bureau du Conseil. *«Le problème que j'ai évoqué, c'est celui des moyens financiers, parce que dans le programme du Conseil, il est question d'entreprendre un vaste contrôle de tous les médias installés sur tout le territoire national. Et cela demande de l'argent et beaucoup d'argent»*, a-t-il déclaré.

A l'approche des échéances electorales de 2021, Philippe Mvouo est donc allé plaider auprès du président de l'Assemblée nationale pour qu'il lui soit débloqué les moyens financiers conséquents pour réaliser son programme de conscientisation des journalises. *«2021 n'est plus loin. C'est pour cela que le CSLC a le devoir de commencer à se préparer en conséquence pour exprimer les problèmes que je rencontre dans mon Institution»*, a-t-il expliqué.

Sans utiliser la langue de bois, le président du CSLC a clairement parlé d'argent. *«Dans notre programme, il est question d'entreprendre un vaste contrôle de tous les médias installés sur tout le territoire national. Ensuite, j'ai une série de séminaires de formation des journalistes, parce que lorsque nous arrivons en période d'élections, souvent les journalistes s'éparpillent et font du n'importe quoi. Ils oublient les règles propres à leur métier. J'aurai à Brazzaville, un séminaire des journalistes pour les préparer à gérer les élections. A Pointe-Noire, un séminaire et à Dolisie aussi pour les journalistes de Nkayi, Madingou et Sibiti. Du côté du nord du pays, un séminaire à Ouesso, Impfondo et à Oyo pour les journalistes des Plateaux et des deux Cuvettes. Vous comprenez que c'est vraiment du travail à faire et cela demande des moyens pour réaliser un tel programme»,* a indiqué Philippe Mvouo.

Philippe Mvouo

Quant au différend qui l'oppose au ministre de la communication, il a tenté de le banaliser. *«Ce n'était pas l'objet de mon audience. Néanmoins, nous l'avons évoqué puisque ça fait l'actualité. Il n'y a pas un différend qui oppose le ministère de la Communication et des médias au CSLC»*, a-t-il affirmé.

Pour lui, ce qui est fort heureux pour eux, *«c'est que nous labourons le même le champ. Ce qui est également fort heureux pour nous, c'est qu'en labourant ce champ, chacun fait ses sillons. Ce qui est encore plus formidable et plus heureux, c'est qu'à l'heure de la récolte, les résultats de nos travaux, nous les mettons dans le même sac et c'est l'Etat qui gagne. Il n'y a pas un problème personnel entre le ministre de la Communication et le président du Conseil supérieur de la liberté de Communication. Au contraire, certainement des contradictions de travail inhérentes à toute collaboration, inhérentes à tout partenariat. Cela ne va pas en faire un problème national pour penser qu'il y a un problème entre le ministère de la communication et le CSLC. Non, c'est la complémentarité qui nous regroupe et favorise nos relations»*, a-t-il rassuré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COVID-19

Où sont les leaders politiques?

Depuis la déclaration du premier cas de COVID-19 le 14 mars dernier en République du Congo, le nombre de personnes atteintes du coronavirus s'élève aujourd'hui à 728 pour 221 guérissons et 24 décès. Des chiffres qui inquiètent et qui doivent faire prendre conscience à la population de la gravité de la pandémie et respecter les gestes barrières édictés par le Gouvernement, surtout en cette période de déconfinement par paliers. L'apport des acteurs politiques est plus que jamais sollicité pour conscientiser leurs militants. Ce qui est loin d'être une réalité sur le terrain.

La vie politique nationale est en hibernation. Les leaders des partis de la majorité comme de l'opposition se sont effacés de la scène politique pour laisser place à certains députés qui essaient tant bien que mal de maintenir une présence symbolique auprès de leurs mandants en leur offrant quelques vivres qui ne représentent presque rien pour le ménages.

Des petits sacs de 50 FCfa

Parfait Kolelas

contenant un quaker de riz, une boîte de tomate, un sachet de spaghetti, une petite bouteille d'huile de 30 cl, un poulet de 10 kg. Que peuvent-ils représenter pour une famille de plus de cinq personnes et en combien de jours doit-elle les consommer?

Est-ce une façon de se moquer de la population qui est restée

Claudine Munari

presque deux mois dans le confinement? Des nombreux dons de bienfaiteurs se sont retrouvés sur le marché noir ou détournés de leur objectif y compris les bavettes et les liquides hydro alcooliques. Quant au Covid organics reçu de Madagascar, c'est le silence radio. Les Congolais s'interrogent sur ces vrais destinataires alors que le nombre de décès ne fait qu'augmenter.

Dans cette période de gestion de la pandémie, les partis politiques et leurs leaders se sont tus. En dehors de quelques déclarations sporadiques pour critiquer la poursuite des opérations du recensement général de la population ou de quelques propositions mineures au Gouvernement pour l'union sacrée contre le COVID-19. Depuis, plus rien.

Une brève incursion de

Pierre Moussa

quelques partis a été observée à la Primature pour alimenter le Fonds national de solidarité. Il s'agit du PCT (50.000.000 F.CFA), RC (10.000.000F. CFA), du chef de file de l'opposition (5.000.000 F.CFA) et de l'opposition politique (5.000.000 F.CFA).

Rares sont les initiatives prises par les députés au nom de leurs partis pour distribuer des masques. Les initiatives propres des partis politiques

Matthias Dzon

sont rares. Les militants sont presque abandonnés. Les bavettes qui coûtent à peine 200 F.CFA n'ont pas pu être distribuées, alors que lors des meetings, ce sont des tee-shirts et des 2000 F.CFA qui sont distribués.

Ce sont plutôt les associations qui font le relais de la sensibilisation, incitant les populations à respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, parfois en leur distribuant des masques. D'autres, par contre, ne croient toujours pas à l'existence de la maladie.

D'où l'interpellation du chef de l'Etat aux dirigeants politiques et aux organisations de la société civile le 30 avril 2020. Il les avait exhortés à renforcer la communication de proximité

Pascal Tsaty-Mabiala

pour l'information et l'encadrement des populations pour mieux les prévenir du danger.

Des plateformes, à l'instar de la Fédération de l'opposition congolaise que préside Mme Claudine Munari, s'étaient même engagées à soutenir le Gouvernement dans tous les efforts qu'il fournirait pour protéger les Congolais. *«Cette résolution avait été prise sous le poids de la responsabilité et de la solidarité qui, à notre sens, demeurent les maîtres – mots dans les circonstances»,* déclarait-elle, le 17 avril 2020.

A vrai dire, beaucoup de partis politiques ont failli à leur mission de conscientiser les populations sur le danger de la maladie. Les rassemblements de plus de 50 personnes continuent, malgré tout, à être observés. Des désordres inacceptables sont observés dans les rues et les marchés domaniaux, en particulier les jours d'ouverture de ces sites. *«La nature invisible de cet ennemi pernicieux contribue davantage à accroître le laxisme et la désinvolture. D'aucuns émettent même des doutes sur l'existence du COVID-19 dans notre pays…pourtant, le virus mortel ne choisit pas. Toute démagogie sur cette question relèverait de l'irresponsabilité»,* avait regretté le chef de l'Etat.

Pour cette poignée d'incrédules, tant qu'ils n'auront pas vu les malades, le doute subsiste toujours en eux. Les manquements sont également observés au sein de la population, notamment la pratique des sports collectifs, au mépris des mesures de protection édictées dans la lutte contre cette pandémie.

En catimini, les bus prennent plus de gens que prévus par les autorités, surtout entre 18h et 19h, moyennant une somme de 200 ou 250 F.CFA. Au-delà de 20h, certains véhicules circulent librement en versant des pourboires à chaque barrière.

La gestion du COVID-19 est presque devenue un fonds de commerce pour certains compatriotes qui trouvent là une occasion de s'enrichir, au mépris des souffrances et de la précarité des autres. Même les vivres ont été distribués sans prendre en compte la précarité de la majorité des familles congolaises. Chacun veut se servir pour servir les autres. Ainsi va Congo.

KAUD

Editorial

Une bonne nouvelle ?

Le Club de Paris vient de faire don au Congo d'une remise de dette de quelques milliards. Jusqu'en décembre de cette année, Brazzaville ne s'acquittera pas du service qui s'attache à cette dette, en raison du fait que beaucoup de nos ressources mobilisables ont été mises dans la lutte contre la pandémie du coronavirus. Ou qu'elles n'ont pu être mobilisées, précisément, du fait des confinements qui ont paralysé les économies.

Nous sommes Congolais et nous devrions attendre un peu avant de crier que cette nouvelle est bonne. D'abord parce qu'une remise de dette n'est pas un effacement d'ardoise; elle viendra toujours se rappeler à notre bon souvenir vers la fin de cette année. Que l'euphorie relative ne nous fasse donc pas oublier que nous dansons avec une épée de Damoclès. C'est généralement au moment où on s'y attend le moins, qu'on a des besoins plus pressants, que les rappels de dette arrivent.

Ensuite, nous avons beau nous réjouir, nous ne pouvons nous départir de ce sentiment de gâchis qui s'attache à toutes nos périodes fastes. Il y eut un temps, nous aurions craché sur quelques misérables milliers de dollars. C'était quand nos caisses débordaient littéralement de liquidités. Ce qu'elles sont devenues, seuls les sables mouvants de notre ingéniosité le savent. Les générations futures n'ont plus de fonds, le coronavirus n'y est pour rien !

En vérité, nous nous sommes trop installés dans l'idée que demain sera toujours meilleur sans rien faire de concret pour cela. Simplement par la méthode Coué. Les institutions multilatérales ont beau nous inviter à la tempérance, la leçon sera vite oubliée si elles continuent de mouliner principes et préceptes fumeux sans sauver des peuples. Tout se passe comme si le pays que le FMI recale à plusieurs reprises n'était pas le nôtre !

Et que cette honte ne devra jamais se traduire en la ferme résolution mardi de mieux faire que lundi. En matière d'argent, tout se passe comme si nous n'avons rien appris depuis les temps des ajustements structurels. Ou que nous avons tellement appris que nous savons comment jongler: les admonestations et les injonctions des donateurs font partie intégrante d'un jeu de barbichette. Tu me tiens, je te tiens! Combien, en effet, les accusations de corruption dont nous faisons l'objet, ne sont-elles pas à répartir équitablement avec les corrupteurs !

Combien, dans l'argent des pauvres, fait aujourd'hui le bonheur de quelque vertueux d'Occident, et sert d'huile moteur aux économies qui condescendent à nous «prêter» ? La remise de dette du Club de Paris est un tout-petit répit seulement, pas une victoire.

Albert S. MIANZOUKOUTA

INTERVIEW

Armand Guy Richard Ndinga Okossa, secrétaire adjoint au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap

Les handicapés sont disséminés dans tous les pays du monde. Le Congo compte une population de personnes vivant avec handicap. Les causes des handicaps chez les personnes physiques diffèrent d'un pays à l'autre. Qu'en est-il au Congo? Armand Guy Richard Ndinga Okossa a répondu à nos préoccupations, pour édifier nos lecteurs.

**M. Ndinga Okossa, quelles sont les causes du handicap chez les personnes physiques au Congo-Brazzaville?*

**Ces causes sont très variées. D'abord certaines personnes deviennent handicapées suite à la négligence des parents, qui n'ont pas pu leur faire bénéficier des soins et vaccinations appropriés depuis leur bas-âge. Ensuite, d'autres le sont devenues soit à cause d'une bactérie contractée dans le milieu d'habitation, soit à la carence d'un gène dans l'organisme humain ou encore à un accident quelconque. Enfin, une autre cause de la survenance d'un handicap peut être le comportement égoïste et l'envie de certains politiciens à atteindre à tout prix leurs fins, cela s'explique par les différentes crises sociopolitiques, troubles sociaux et guerres civiles dont ils sont à l'origine.

**Existe-t-il d'autres causes en dehors de celles énumérées ?*

**Il est à noter aussi que le fait de méconnaître la science de la santé a forcément des conséquences non négligeables sur la vie des individus. Telle la prolifération des sans-mélanines (Albinos) et de quelques handicapés moteurs, handicaps causés le plus souvent par un manque de vaccin chez l'enfant. On peut citer le cas de l'onchocercose qui provoque la cécité, il est favorisé par un microbe qui est la cause principale du nombre croissant des déficients visuels dans la société. Quant aux maladies mentales, les

Armand Guy Richard Ndinga Okossa

causes sont bien multiples : les maladies de l'incompatibilité génétique, les virus et autres microbes ou encore l'abus d'alcool et du tabac chez la femme enceinte. Ajoutons à ces causes, l'union de deux personnes pourtant valides, mais qui peut dans une certaine mesure produire des gênes qui donneront naissance à une personne handicapée.

**Dans quelle mesure les troubles socio-politiques sont-ils une des causes contribuant à "fabriquer" des personnes handicapées ?*

**L'égoïsme et l'envie de l'homme politique assoiffé de pouvoir entrainent souvent les pays dans des conflits armés, troubles sociopolitiques qui représentent de véritables fabriques des handicapés au sein aussi bien des populations civiles que des hommes armés. Ces affrontements font qu'on se retrouve avec des individus amputés, des paralysés, des handicapés physique et mentaux. Etant donné qu'on ne peut arrêter le fonctionnement total de ces usines, nous suggérons à l'homme politique de s'impliquer fortement pour réduire au maximum le fonctionnement de ces usines. Nous sollicitons aussi le concours de tout parent afin de faciliter le travail des agents de la santé lors des campagnes de vaccination des enfants, de consulter régulièrement les médecins, de passer des examens préventifs afin d'éviter tout risque d'incompatibilité sanguine, de mettre à la disposition des travailleurs les moyens nécessaires à leur sûreté en milieu professionnel, de délivrer des permis de conduire à ceux qui les méritent, de remettre en marche tous les feux tricolores de signalisation, des panneaux de circulation, et d'exhorter les hommes politiques à plus de responsabilité et d'amour du prochain, c'est-à-dire de mettre en avant l'intérêt du prochain.

**La liste est longue ! Y-at-il d'autres suggestions aux pouvoirs publics ?*

**La politique étant l'une des causes des usines de production des personnes vivant handicap, il serait mieux pour le Gouvernement qui a pour vocation de servir la collectivité, de réduire à 75% les émoluments de toutes les autorités publiques évoluant dans les institutions constitutionnelles, et même au sein du Gouvernement. En Afrique et notamment au Congo, la politique est devenue une source d'enrichissement pour certains citoyens. A titre d'exemple, un député congolais gagne plus qu'un député français.

**Souhaiteriez-vous que les minorités soient représentées dans les échelons des différentes institutions ?*

**Toujours dans le même cadre de la politique, pour une meilleure répartition et représentation des couches minoritaires et vulnérables, le quota de 30% attribué aux femmes et imposé à chaque liste lors des élections locales devrait s'élargir jusqu'aux peuples autochtones et aux personnes vivant avec handicap, à raison de 10% par couches vulnérables. Cette suggestion doit être recommandée au Comité de direction du Dialogue national. Les minorités doivent être représentées dans tous les échelons au sein des différentes institutions congolaises. Le Congo est peuplé des Bantous, des autochtones, des personnes valides et des personnes vivant avec handicap.

**Une conclusion?*

**J'exhorte mes frères et sœurs vivant avec handicap, ainsi que les peuples autochtones à s'intéresser à la vie publique, afin de démontrer que nous aussi nous pouvons apporter notre contribution à la bonne marche du pays. Cette bonne marche exige de tous d'être responsable, patriote, et surtout régulier à son poste de travail pour contribuer à l'émergence du pays notre bien commun.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE LEGALE N°85/2020/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de réquisition	Références Cadastrales				Quartiers	Arr.	Département	Requérants
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable.
(Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale

Brazzaville, le 04 Juin 2020

Inspecteur des Impôts

COMMUNAUTE URBAINE D'IGNIE

Kamara Somi Assitou a pris ses fonctions d'administrateur-maire

Nommée par décret présidentiel, Kamara Somi Assitou a pris ses fonctions d'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Ignié, dans le département du Pool, vendredi 5 juin dernier. La cérémonie de passation de service entre l'administrateur-maire sortant et entrant qui a eu pour cadre la salle de mariage de la mairie a été présidée par le sous-préfet de la communauté urbaine d'Ignié, Hamed Ndanga. En présence des secrétaires généraux du district et de la mairie. Ainsi que du commissaire de police et des chefs de villages. Agent du Trésor public, administrateur des SAF au ministère des Finances, Kamara Somi Assitou succède à madame Jacqueline Kimbembe Malanda qui a passé neuf ans à la tête de cette mairie. Il entend inscrire son mandat sous le sceau de la continuité et de l'innovation républicaine: *«Je reste très optimiste quant au fait qu'ensemble nous pourrons y arriver»,* a-t-elle déclaré.

Le maire entrant et sortant

Ambiance bon enfant, malgré le contexte imposé par le COVID-19, parents, amis et connaissances étaient là pour faire le saint Thomas et vivre l'événement. Tout a commencé par la lecture des mots portant création de la communauté urbaine et la nomination des administrateurs-maires.

Faisant l'état des lieux, l'administrateur-maire sortant a indiqué que l'administration étant la continuité, elle a fait ce qu'elle a pu faire, tout en reconnaissant les efforts fournis dans le cadre de la visibilité et du rayonnement de la collectivité. C'est avec élégance qu'elle a souhaité bon vent à son successeur. L'administrateur-maire entrant, Kamara Somi Assitou, a remercié le président de la République pour l'avoir nommé à ce poste. Elle a aussi salué les efforts réalisés par son prédécesseur. *«L'ensemble du travail que vous avez rendu dans le cadre des missions régaliennes de votre mandature m'inspire un profond respect. Ainsi vous pouvez être assurés que je ne manquerais pas de vous solliciter afin de n'abreuver de grande expérience pour garantir la continuité du travail déjà amorcé»*, a-t-elle affirmé.

Pour Kamara Somi Assitou, des efforts doivent être faits pour poursuivre les réalisations et les œuvres entamées jusqu'ici. *«J'entends bien que le défi est grand, mais avec beaucoup d'efforts et de créativité, je reste très optimiste quant au fait qu'ensemble nous pourrons y arriver. C'est ainsi que je vous tends la main et vous prie de comprendre que ce challenge n'est pas seulement le mien ni encore seulement le vôtre mais celui de la communauté toute entière. J'ai donc hâte de travailler avec vous tous dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun»,* a-t-elle indiqué.

S'adressant à ceux qui vont désormais travailler à ses côtés, elle reprécise: *«la mairie est le visage de la république dans une ville, c'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise: Unité-Travail-Progrès. Chacun d'entre nous est désormais le représentant de notre bien commun le plus précieux: cette république avec ses lois et ses valeurs fondamentales. Considérons donc cette responsabilité»*, a souligné Kamara Somi Assitou.

Après avoir signé le procès verbal et remis les documents de travail au nouveau maire, le sous-préfet a prononcé les paroles d'usage selon le rituel.

Pascal AZAD DOKO

DEPLOIEMENT DES TROUPES ARMEES DANS LE POOL

Les fils et cadres du département dénoncent l'épisode de violence programmé

A l'occasion de la célébration de la Journée de la réconciliation nationale, Bonaventure Mbaya, ancien ministre et président du parti Convergence citoyenne, situé à l'opposition, a rendu publique la déclaration des fils et filles du Pool, cadres civils et militaires, sur le déploiement massif et injustifié des troupes armées dans le département du Pool, dont il est également originaire.

Bonaventure Mbaya

Le président de Convergence citoyenne, visiblement en colère, a rappelé que, historiquement, région d'origine des grands héros nationaux de la lutte anti-coloniale comme Mabiala Ma Nganga, André Grénard Matsoua, Boueta Mbongo, Mbiemo etc., le Pool est, depuis très longtemps le département souffre-douleur des soubresauts tragiques et sanglants ainsi que des projets politiques. Pour mémoire, depuis les événements de Kinganga «Sirocco» en 1970 et de Ange Diawara en 1972, en passant par ceux des Andzimba (1974) et des pseudos angolais (1975), jusqu'aux drames et tragédies, plus récents, des périodes 1998-2003 et 2016-2017, imputés au pasteur Frédéric Bintsamou Ntoumi et ses Ninjas Nsilulu, le Pool et ses populations ont toujours payé le prix fort, dans leur esprit et dans leur chair. *«C'est comme pour dire que: la responsabilité, supposée ou établie, d'un ou de quelques fils du Pool, devrait immédiatement, systématiquement et automatiquement être payée par le Pool et ses populations. Pourtant, il n'a jamais été démontré clairement que les populations du Pool, par leur seule appartenance à ce département, ont fait collusion entre elles, et crée des rebellions ou des groupes armés pour nuire aux institutions établies et chercher ainsi à s'emparer du pouvoir»*, soutient la déclaration.

Et d'ajouter: *«De même, jamais, de mémoire d'homme, aucune déclaration concertée, visant la sortie de ce département du giron national, n'a jusqu'ici été imputée aux populations de ce département. Et pourtant le Pool a toujours subi les violences de toutes sortes, fruits des manipulations politiciennes, tribalo-régionalistes, de quelques apprentis sorciers politiques cherchant à conquérir le pouvoir ou à le conserver, coûte que coûte».*

La déclaration rappelle en outre que voici donc déjà vingt-deux ans (1998-2020) que les populations du Pool vivent dans leur département, une guerre quasi-permanente entre le pouvoir de Brazzaville et Ntumi. *«Cette guerre a été ponctuée par deux semblants d'accords de paix et de cessation d'hostilités, inachevés et sabotés pour laisser l'opportunité de jouer à la reprise des hostilités en cas de besoin, à tout moment. C'est ce qui arrive en ce moment encore. En effet, hier encore, pour marquer, effectivement, la fin supposée des violences de la période 1998-2003, des présumés accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, entre Ntumi et le pouvoir avaient abouti à un processus de désarmement et de réinsertion des ex-combattants qui a, du reste, été saboté dans sa réalisation. Les laissés-pour-compte de ce sabotage ont, par la suite, été récupérés, en 2016, pour justifier des nouvelles violences militaires dans le Pool jusqu'en décembre 2017, où de nouveaux accords ont, cette fois ci, été signés à Kinkala, consacrant, une fois encore, la réinsertion des ex-combattants. Depuis ces nouveaux accords, ce volet réinsertion est toujours resté lettre morte jusqu'à ce jour, constituant ainsi un réservoir, si ce n'est un alibi facile, manipulable et corvéable à volonté. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, voilà qu'on parle, aujourd'hui encore, des bruits de botte dans le Pool. En effet, comment donc comprendre que pendant qu'aujourd'hui, l'humanité toute entière lutte contre la pandémie du COVID-19, on assiste, concomitamment au Congo, à un déploiement massif injustifiée, des troupes militaires dans le département du Pool», s'est-elle interrogée. Un appel est lancé à tous les citoyens congolais de tous les autres départements du pays, épris de paix, de justice, de solidarité et de liberté «constatons, avec indignation qu'au moment où les intérêts vitaux de la nation sont mis en péril et son existence même, gravement menacée par le coronavirus et la crise multidimensionnelle qui frappe le Congo depuis plusieurs années, voilà que refait surface, un autre virus bien connu des congolais : le tribalisme, que l'on combat depuis longtemps et que nous voudrions vaincre à jamais».*

Quoi qu'il en soit, et en guise de conclusion générale: *«Nous, habitants et cadres, civils ou militaires, de toutes conditions: dénonçons, avec fermeté, cet énième épisode de violences programmé dans le Pool, qui ne participerait, en réalité, qu'à enfoncer davantage ce département dans la misère; mais surtout, qui contribuerait à masquer l'échec des pouvoirs publics à tirer le pays vers le haut, en trouvant ainsi une hypothétique justifiant de la saignée du trésor public ; prenons à témoin, l'opinion nationale et internationale, sur toutes ces velléités de déstabilisation et de destruction du Pool, département encore fragilisé par les derniers événements de 2016 dont les stigmates ne sont pas encore cicatrisées ni disparus». «Nous, ressortissants du Pool victimes des violences militaires, refusons de croire que les forces armées congolaises (FAC), avec leur personnel formé, leurs armements et leur logistique, soient si faibles pour venir à bout d'un Ntumi, un simple pasteur. Manifestement le pouvoir congolais; n'a jamais voulu conclure définitivement son conflit annoncé avec Ntoumi; il a préféré le laisser dans le Pool pour l'utiliser à tout moment. Cette fois-ci, voyant venir les élections présidentielles de 2021 pour lesquelles aucune condition crédible n'est remplie, le pouvoir de Brazzaville, à l'ombre de la pandémie du COVID-19, cherche à recourir à son prétexte Ntumi».*

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Coup de pouce du Club de Paris : c'est Brazzaville qui rit

Le Gouvernement congolais vient d'arracher un moratoire de sa dette auprès des bailleurs de fonds du Club de Paris, une institution financière multilatérale. Les représentants des pays créanciers de ce club, parmi lesquels la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon ou encore la Suisse, ont accepté d'accorder au Congo une *«suspension du service de la dette pour une durée déterminée, du 1er mai au 31 décembre 2020»*. Ce sont des économies estimées à environ 180 milliards de francs CFA, selon le ministre délégué au budget, pour faire face aux dépenses liées à la pandémie de Covid-19. Dans certains milieux, on en parle comme d'une victoire !

Un jet présidentiel congolais saisi à Bordeaux en France

Dans sa parution du mercredi 10 juin, le journal français Le Monde rapporte la saisie, lundi 8 juin 2020, du Falcon 7X estampillé ''République du Congo'' sur le tarmac de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac en France. Cela à la demande d'un homme d'affaires anglo-libanais, Mohsen Hojeij, qui réclame depuis belle lurette le règlement par le Gouvernement congolais d'une créance de plus d'un milliard d'euros. Sa société, Comminsimpex, aurait eu gain de cause devant les tribunaux français, explique le journal qui affirme, par ailleurs, que le jet immobilisé fait partie de la flotte d'Etat et a *«parfois transporté le président Denis Sassou-Nguesso»*. Il pourrait être prochainement vendu aux enchères entre 20 et 25 millions d'euros, ou plus, indique le journal.

Une saisie qui étonne…

A propos de la saisie du jet congolais en France, les avocats français du gouvernement congolais disent être étonnés par la démarche de Commisimpex et affirment que Brazzaville ne se laissera pas faire. Pour eux, cette saisie est nulle, car Comminsipex n'a pas le droit de saisir des biens à usage *«diplomatique»*. *«Reste à démontrer le caractère diplomatique de l'avion civile»*, commente le journal Le Monde.

Electricité : la société E²C tente de calmer les consommateurs

La société Energie électrique du Congo (E²C) traverse une mauvaise passe. Déjà, elle ne jouit pas d'une bonne côte à cause des délestages à répétition, de la qualité du courant qui descend dans les ménages et les administrations, du système de facturation toujours contesté, etc. La contestation provoquée par la distribution des factures du mois de mars est venue davantage cristalliser le mécontentement des clients. C'est dans ce contexte que la société vient de décider de la suppression de la pénalité frappant les clients qui tardent à payer leur état de consommation. On ne sait si cette bonne initiative suffira pour calmer les clients.

Triste confidence d'un hémodialysé

«L'unité d'hémodialyse de l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo, à 400km au nord de Brazzaville, est en panne et cela dure depuis quelques semaines», regrette un insuffisant rénal. Il confie qu'il a été dans l'obligation de venir à Brazzaville, mais le traitement est onéreux dans la capitale. Il l'est *«moins à Oyo»*, confesse notre interlocuteur, qui requiert l'anonymat.

Bacongo: un trou menaçant

Depuis plusieurs mois, un trou s'est ouvert au milieu de la chaussée à l'intersection du tronçon de route Avenue Matsoua-rond-point Cinq Chemins avec la rue Père Dréan, à hauteur du domicile de feu le colonel Ngoma, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Provoqué par l'effondrement de la chaussée ayant emporté les dalles couvrant le caniveau, ce trou s'est agrandi après le passage d'un camion lourdement chargé de marchandises. La circulation est perturbée à cet endroit. Et si rien n'est fait, elle sera interrompue.

Le sous-préfet de Kingoué limogé !

Le préfet de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, a, le 8 juin 2020, relevé de ses fonctions le sous-préfet de Kingoué pour *«insubordination notoire à l'autorité hiérarchique»*. Ce sous-préfet se serait entêté, affirme-t-on, à installer des chefs de quartiers de Kingoué-centre qui figuraient sur un arrêté annulé. Des sources proches du préfet affirment que cette suspension a été décidée sur instruction de la hiérarchie : qui dit vrai ?

L'Union européenne sanctionne WWF-Congo

L'Union européenne (UE) a décidé de suspendre une partie de ses financements au Fonds mondial pour la nature (WWF) au Congo. Raison invoquée: les manquements au respect des droits humains dans le projet de création de l'aire protégée de Messok Dja, au nord du Congo, par des éco-gardes soutenus par WWF-Congo. C'est, commente-t-on, un sévère avertissement pour la plus grande organisation mondiale de protection de la nature qui donne pour la première fois gain de cause aux communautés autochtones du bassin du Congo menacées d'éviction sur ce projet. Les autorités congolaises ne se sont pas encore prononcées publiquement sur cette affaire.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

INSPECTION GÉNÉRALE D'ETAT

Se doter d'un siège pour mieux suivre la gouvernance de l'Etat

Depuis plus de 10 ans, l'inspection générale d'Etat (IGE) ne disposait pas d'un cadre de travail pouvant abriter l'ensemble de ses services. Cette institution est dotée d'un local qui lui a été affecté, sis au 49, boulevard Denis Sassou Nguesso, au centre-ville de Brazzaville. La cérémonie de remise officielle du bâtiment abritant le siège administratif de l'inspection générale d'Etat a eu lieu lundi 8 juin 2020. Le budget du bâtiment rénové avec les équipements en mobilier de bureau a été à hauteur d'un montant de 243.965.407 francs Cfa. Ce bâtiment a été inauguré par Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, qui a coupé le ruban symbolique, en présence de Germain Kiamba, contrôleur général d'Etat et Valentin René Mbemba, conseiller du chef du département de l'aménagement du territoire, des travaux publics, de la construction, de la ville et de l'habitat.

Jean-Baptiste Ondaye

Les travaux de réhabilitation du bâtiment réceptionné provisoirement ont été réalisés avec des matériaux durables et de qualité par une entreprise congolaise, Société Manu services. Le représentant de cette entreprise César Nicoma, chargé de marketing, a rassuré que *«le bâtiment a été réhabilité selon les règles de l'art et ce, conformément au cahier des charges prescrit»*. L'inspection générale d'Etat, qui a désormais un siège définitif, en tant qu'institution supérieure de contrôle de l'ordre administratif, est un corps commun d'audit et de contrôle placé sous l'autorité du Président de la République. Elle a pour, entre autres prérogatives de veiller au respect scrupuleux de l'ensemble du corpus des lois et règlements de la République, notamment dans les secteurs étatique, paraétatique ou mixte, la force publique, les collectivités locales, mais aussi dans le secteur privé en ce qui concerne ses obligations vis-à-vis de l'Etat. Ces obligations peuvent être financières, commerciales, fiscales douanières ou environnementales. Ce nouveau cadre de travail va permettre à l'IGE de renforcer les capacités des organes de contrôle et d'audit du pays, en vue de meilleures performances dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Jean-Baptiste Ondaye coupant le ruban symbolique

Germain Kiamba a souligné: *«Lorsque les conditions de travail sont améliorées, cela veut dire que vous boostez l'efficacité là où elle était un peu moindre et aussi augmenter nos performances. Chaque année, nous avons un programme qui est validé par le Président de la République. A travers ce programme, nous veillons partout pour avoir des résultats. Nous luttons également contre la corruption, par exemple nous contrôlons ceux qui font les travaux publics et gèrent des gros budgets pour voir quelle est la régularité des opérations qui ont été exécutées. Je peux vous dire que l'inspection générale d'Etat avait suspendu toutes ses missions de contrôle en cours dans les administrations publiques et dans les structures privées. Ces missions reprennent de manière graduelle depuis les nouveaux bureaux».*

Pour sa part, Jean-Baptiste Ondaye a demandé aux cadres et agents de l'inspection générale d'Etat de prendre à bras le corps de la modernisation des outils de travail. *«En vous dotant de ce siège, nous nous attendons à la dynamisation et à l'amélioration du fonctionnement de vos services dans la mise en exergue des nouvelles exigences normatives des institutions supérieures de contrôle internationalement reconnues. Par conséquent, les cadres et agents de l'IGE sont donc appelés à intérioriser l'interpellation du Président de la République liée à leur vigueur et à leur responsabilité dans le service public rendu. A ce titre, l'amélioration des conditions de travail des agents de l'IGE participera à l'amélioration des performances en matière de gouvernance de notre pays».*

Désormais, cette institution va véritablement jouer un rôle nodal de baromètre de l'Etat pour la bonne gouvernance des affaires publiques.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Les maires promettent, promettent: à quand le démarrage effectif des travaux de voirie, d'aménagement urbain et de décor qui donneront leur visage authentique aux agglomérations qui s'agrandissent sans fin?

ASM (Mouhoumi, Brazzaville)

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

L'entrepreneuriat juvénile, un atout pour le développement du pays

Une rencontre de travail a eu lieu, lundi 8 juin dernier à Brazzaville, entre Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique et le jeune entrepreneur Christian Aimé Bouka Ipanga, président directeur général du Groupe Palacio Farmus Club, spécialisé dans le bâtiment et travaux publics et l'événementiel. Ce dernier a aussi été l'un des responsables d'un site qui a abrité la confection des masques, une initiative du Gouvernement, pour lutter contre la covid-19 qui sévit déjà en terre congolaise, faisant déjà 728 contaminés et 22 décès.

Christian Aimé Bouka et Destinée Hermella Doukaga

Mais la maladie se propage, faisant ainsi de nombreuses victimes aussi bien humaines qu'économiques, avec le dépôt de bilans de bon nombre d'entreprises à travers le monde. Pour cela, les jeunes congolais ne devraient pas se croiser les bras; l'avenir du pays est entre leurs mains, a rappelé l'hôte de Mme Doukaga au sortir de l'entretien. C'est donc pour débattre, entre autres, des questions de la participation des jeunes au combat contre cette COVID-19 et ses conséquences sur le plan humain, social, matériel et économique que cette rencontre a pu être organisée. Étaient aussi au centre de l'entrevue entre les deux personnalités, les actions et activités du jeune entrepreneur, en faveur des Congolais. Mme le ministre de la Jeunesse a encouragé son hôte à faire preuve de persévérance dans ses entreprises et aussi à plus de créativité pour créer de la valeur ajoutée, et même pousser les jeunes congolais à s'inspirer des exemples de réussite de certains jeunes à l'instar du PDG Bouka, pour participer à l'émergence du Congo tant souhaitée par le Gouvernement du Congo. Effectivement, grâce à la diversification économique. Emu par l'attention *«particulière»* que la ministre de la Jeunesse porte sur ses actions en faveur de l'humanité en général, et des Congolais en particulier, Christian Aimé Bouka Ipanga entend consolider les acquis, mais surtout capitaliser les conseils prodigués par la ministre de tutelle pour progresser. «*En tant que jeunes, nous sommes aussi bien heureux que fiers d'avoir à la tête de notre département ministériel, une jeune dame qui prête attention à l'entrepreneuriat juvénile en République du Congo. Et qui encourage toute initiative de cette catégorie sociale visant le mieux-être des jeunes et de la population congolaise tout entière»*, selon M. Christian Aimé Bouka Ipanga.

Marcellin MOUZITA M.

Parcelle à vendre
20 x 20 mètres 144 rue Nkouma à Ouenzé, croisement avenue Reine Ngalefourou.
Contact: 06 504 41 72

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Lions Club Brazzaville Lisalisi a lancé la campagne de planting d'arbres

Le Lions Club Brazzaville Lisalisi en partenariat avec le ministère de l'Economie forestière et l'Association Initiative pour le développement économique, environnemental et social pour tous (IDEEST) a lancé la campagne de planting d'arbres afin de protéger et de sauvegarder l'environnement en proie à une dégradation avancée, avec des érosions qui se signalent parci, par-là, à travers la Ville Capitale. C'était en février dernier, au lycée Chaminade, à Brazzaville. Au cours de cette activité ont également eu lieu la création des jardins potagers dans cet établissement scolaire ainsi que des clubs environnement en milieu scolaire.

Pendant le planting d'arbres

Soixante-dix plants d'arbres ont été plantés dont des safoutiers, des acacias, des montalis, des quassa et des wengué sur un espace aménagé pour la circonstance. De même ont eu lieu la création des jardins potagers et des clubs environnement, destinés à protéger l'environnement, au sein du lycée Chaminade, première structure scolaire à abriter ce genre d'actions qui devraient s'étendre à d'autres écoles de la Capitale et du pays.

Selon Mme Clodia Ognelet, vice-président du Lions Club Brazzaville Lisalisi: *«C'est une bonne action. Puisque nous sommes dans l'environnement. Nous avons promis d'aider les départements qui ont été touchés par les inondations. Pour l'avenir, nous allons continuer dans les écoles, nous allons continuer la sensibilisation dans les écoles avec la création des clubs environnement, comme cela, ce seront les élèves eux-mêmes qui veilleront sur les plants plantés. C'est une action pérenne. On voit les dégâts causés par ceux qui détruisent l'environnement. A leur endroit, il faut plus de sensibilisation pour qu'ils arrêtent de détruire l'environnement.»*

Pour M. Evariste Nkodia, président de la région 225 du Lions Club: *«Pour l'importance de cette activité, vous savez qu'à l'époque, on pratiquait beaucoup cette activité. Elle a été abandonnée. Donc, nous repartons en quelque sorte pour revaloriser cette activité. Quand vous arrivez dans les écoles, ce sont des arbres qui datent de 10, 15, 20 ans, bientôt certains d'entre eux vont mourir. Ainsi, il faut renouveler ces arbres.*

Une vue du présidium, au cours de la 2e phase

Nous organiserons au mois de juin une action similaire à Kinkala, où nous allons faire venir ceux qui sont concernés par la question. On pense que ça ne nous concerne pas seulement, ça concerne aussi les autres. Nous avons coupé trop d'arbres et lorsque les pluies arrivent, elles créent les dégâts que nous constatons. Nous lançons une activité qu'il faut relayer. Il faut que la population se sente concernée.»

Quant à Davel Tchimboungou Sitou, coordonnateur national de l'Association de l'Initiative pour le développement économique, environnemental et social pour tous (IDEEST), il a fait savoir: *«C'est d'abord l'éducation congolaise. Quand quelqu'un ne comprend pas l'importance d'avoir un arbre chez lui, cela pose problème.»*

A la suite de ce planting, un élève du lycée Chaminade, au nom de ses condisciples, a pris l'engagement de veiller à la bonne croissance de ces plants, en les protégeant et en les arrosant régulièrement. Cela par la création d'une police environnementale au sein de l'établissement. Cette activité a visé la protection de l'environnement, la protection de la jeunesse, la lutte contre le diabète et contre la faim.

Après avoir visité le jardin potager créé pour la circonstance dans cet établissement scolaire où sont plantés des légumes familiers à la consommation des Congolais comme l'épinard, l'aubergine violette, le barry et le bitekuteku, la cérémonie s'est poursuivie dans une salle du lycée, en présence de Fernand Bouka, proviseur du lycée Chaminade, de Sylvanie Loutsemo, présidente du Club, Clodia Ognelet, vice-présidente du Club, Alambou Opa, secrétaire générale du Club, Amélie Mouambondzi, déléguée pays du service, Desy Malonga, président du district, etc. Au cours de cette cérémonie ayant pour modérateur Davel Tchimboungou Sitou, a eu lieu la présentation des réalisations du Lions Club Brazzaville Lisalisi à travers une projection vidéo. De même quelques responsables du Lions Club Brazzaville Lisalisi ont présenté les particularités de la structure à l'honneur ainsi que les modalités d'adhésion.

Gislain Wilfrid BOUMBA

BURUNDI

Le décès de Pierre Nkurunziza plonge le pays dans une période d'incertitudes

Le Burundi pleure son président Pierre Nkurunziza décédé le 8 juin dernier à 55 ans dans un hôpital du centre du pays, des suites d'un «arrêt cardiaque». Sa disparition inopinée laisse les Burundais sous le choc et plonge le pays dans l'inquiétude. Le gouvernement n'a pas encore précisé le programme des obsèques de celui qui a dirigé le Burundi pendant 15 ans. La Constitution du pays ne prévoit pas non plus le cas particulier du décès d'un président sortant après l'élection de son successeur.

Pierre Nkurunziza

Premier à tenter de s'engouffrer dans cette brèche, le Congrès national pour la liberté (CNL) d'Agathon Rwasa, l'adversaire malheureux du président élu, qui continue de dénoncer «un hold-up électoral». Le principal parti burundais d'opposition souligne qu'il s'agit d'une *«vacance de poste définitive»*. Il appelle donc *«au strict respect de la Constitution»*, à savoir un intérim assuré par le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, qui sera alors chargé d'une seule mission, selon le CNL: organiser *«une nouvelle élection présidentielle dans un délai de un à trois mois»*.

«Ridicule», réagit un haut cadre du parti au pouvoir, qui rappelle que Pierre Nkurunziza était pratiquement à la fin de son mandat et que la victoire d'Evariste Ndayishimiye vient d'être validée par la Cour constitutionnelle. Il transpire un immobilisme dangereux. Officiellement, la passation des pouvoirs est fixée au 20 août. *«C'est une très longue période d'immobilisme qui pourrait être synonyme de tous les dangers»,* estime un proche du président élu, qui rappelle les nombreux défis auxquels le nouveau chef de l'Etat doit faire face rapidement.

En attendant cette date certains persistent à dire que le président de l'Assemblée nationale assurera la transition de trois mois. Après quoi, interviendra l'investiture du président élu.

Cependant, un analyste pointe du doigt le nouvel équilibre qui pourrait s'établir après la disparition de Pierre Nkurunziza, entre les différents généraux membres de la *«junte»* qui contrôle le pays. *«Ndayishimiye a intérêt à accéder rapidement à la présidence pour couper l'herbe sous les pieds d'éventuels concurrents internes»*, estime-t-il.

Gaule D'AMBERT

COTE D'IVOIRE

Plusieurs militaires tués dans l'attaque d'un poste de l'armée dans le Nord

La Côte d'Ivoire est endeuillée par une attaque qui a tué plusieurs éléments de son armée. L'attaque a visé un poste mixte de l'armée et de la gendarmerie dans la zone de Kafolo, près de la frontière avec le Burkina Faso, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 juin 2020, faisant plusieurs morts.

L'attaque a eu lieu aux environs de 2h du matin. Le bilan est encore provisoire, mais plusieurs sources sécuritaires font déjà état d'une dizaine de morts et de disparus dans les rangs des forces de défense et de sécurité ivoiriennes. L'armée a déployé des renforts dans la zone.

Cette première attaque meurtrière dans le pays depuis celle qui avait frappé Grand Bassam à Abidjan en mai 2016 intervient alors que les armées ivoirienne et burkinabè ont mené depuis plusieurs semaines une opération dans cette zone. Intitulée «COMOE», du nom du fleuve qui sépare les deux pays. Elle avait entraîné la neutralisation de plusieurs éléments de cette cellule terroriste liée à la Katiba Macina d'Amadou Koufa.

D'autres avaient été arrêtés, conduits à Abidjan et Ouagadougou, mais une fuite avait permis à la cellule de dissimuler une partie de son armement et à son chef de s'évaporer dans la nature. Il s'agirait d'un combattant peul, un certain Dramane Sibidé, surnommé «HAMZA».

Envoyé sur place par Amadou Koufa en 2019 avec d'autres combattants dans le but de recruter localement et de développer la cellule en Côte d'Ivoire, il était surveillé par les services de renseignements burkinabè (qui en avaient averti leurs homologues ivoiriens). Il avait été la cible d'une précédente opération au Burkina Faso, sans succès.

L'armée ivoirienne a été victime d'une attaque horrible

AZ.

Ecobank Transnational Incorporated 32ème Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente deuxième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le mardi 30 juin 2020 à 11h00 (heure de Lagos), à Eko Hotels & Suites, 1415 Adetokunbo Ademola Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire
1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat 3. Nomination d'Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes
6. Approbation des indemnités des Administrateurs en fin de mandat

II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire
1. Annulation de la résolution relative à la consolidation des actions 2. Modification des Statuts

Recommandations COVID-19
En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie COVID-19, les gouvernements et régulateurs des pays dans lesquels le Groupe Ecobank opère, notamment le Gouvernement Fédéral du Nigéria, le Centre Nigérian pour le Contrôle des Maladies et le Gouvernement de l'État de Lagos (l'Etat hôte des réunions) ont émis de nouvelles directives limitant le nombre de personnes pour les rassemblements publics. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, ETI entend se conformer strictement à cette restriction en plus des autres mesures de santé et de sécurité applicables. En conséquence, la participation aux Assemblées Générales de cette année se fera principalement par procuration conformément aux statuts de la société et à la loi applicable.
Compte tenu des raisons évoquées ci-dessus, tout actionnaire peut choisir l'une des personnes suivantes comme son mandataire pour le représenter aux Assemblées Générales:
1) M. Emmanuel Ikazoboh (Président du Conseil d'Administration) 2) M. Patrick Akinwuntan (Directeur Général, Ecobank Nigeria) 3) M. Olayiwola Olaleru (Directeur Général, EDC Securities Limited), 4) M. Akeem Oyewole (Directeur Général Stanbic Nominees) 5) M. Sunny Nwosu (Président de l'Association des Actionnaires Indépendants du Nigeria)
Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 juin 2020.
Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant les Assemblées Générales en envoyant un e-mail à AGM@ecobank.com. Les réponses aux questions sur les thèmes clés seront affichées dès que possible sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank (www.ecobank.com/group/investor-relations).
La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), à partir de la date du présent avis.

Lomé, 2 juin 2020

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Madibinet Cissé
Secrétaire Général

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Il s'en est allé, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba

L'un des doyens, un ancien de l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba s'est endormi pour l'éternité le samedi 25 avril 2020 vers 13h au Centre Sadisana, au quartier Massengo, appartenant à l'Association congolaise Accompagner (ACA) que dirige sœur Eliane Boukaka, fauché par une longue et éprouvante maladie. La mort de l'abbé Nathanaël Dieudonné Samba a été vivement ressentie par la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville qu'il a servi des années durant, surtout dans les paroisses où il a exercé son ministère pastoral, notamment Saint Esprit de Moungali (1990), Sainte Marie de Ouenzé (1990-1991), Saint Pie X de l'OMS (1999), Cathédrale Sacré-Cœur (2003-2009), Notre Dame de l'Assomption, (2009-2014), Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké (2016-2019) et Saint Jules de Makabandilou (2019-2020), comme vicaire, jusqu' à son dernier soupire.

Peu avant l'inhumation

En respectant les mesures barrières et la distanciation contre la COVID-19, une pandémie qui sévit à travers le monde, la messe des funérailles de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba s'est déroulée dans la stricte intimité familiale samedi 23 mai 2020. Même le nombre de prêtres présents dans la cathédrale Sacré-Cœur était limité et on pouvait en compter seulement une vingtaine. L'eucharistie était présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville qu'entourait NN. SS Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque nommé de Kinkala. Il y avait les vicaires généraux de Brazzaville et Kinkala, l'abbé Donatien Bizaboulou, le père Pascal Taty, et l'abbé Bertin Foueti, etc. En application de la circulaire de Mgr l'archevêque, le nombre des fidèles chrétiens était limité, surtout dans les paroisses où le défunt a exercé son ministère pastoral.

Dans l'oraison funèbre prononcée à cet effet, l'abbé Christ-Roi Varèle Massamba-Nkwizulu,

Abbé Dieudonné N. Samba

vicaire à la paroisse Saint François d'Assise, a indiqué: *«Si la mort, inséparable sœur de la vie, n'avait pas sonné sa cloche pour le tour de l'abbé Nathanaël, nous aurions célébré, il y a cinq jours, son 69e anniversaire de naissance. En effet, né le 18 mai 1951 à Mindouli, l'abbé Samba Dieudonné Nathanaël est fils de feu Gustave Samba et Aline Batanguila, nonagénaire résident en France, à Bordeaux. Rentrée de France pour le mariage de son fils Samba Rock, mariage béni ici même dans cette cathédrale, en aout 2018, par l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba, «mamie» Aline a le bonheur de savourer à nouveau sa joie de mère: elle partage le même toit familial que son fils Dieudonné, alors en vacances dans la rue Polydore, à Moungali. Etait-ce là le dernier au-revoir de la mère au fils et du fils à la mère, puisque les conditions du deuil et de la célébration de ces obsèques n'ont guère permis à la mère de faire le voyage de Brazzaville?*

Deuxième né de sa famille, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba commence ses études primaires à l'école Sainte Claire, actuelle école Bouéta-Mbongo, à Moungali. En 1966, il manifeste son désir de devenir prêtre et entre au Petit séminaire Saint Paul de Mbamou. Il a, alors comme confrère de promotion, entre autres, le regretté père Ange Mampouya avec qui, il gardera une grande amitié, bien que l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba sera ordonné 11 ans après son ami le père Ange Mampouya. Après le séminaire Saint Paul de Mbamou, il arrive tout naturellement au Moyen séminaire Saint Jean, mais passera, sur recommandation du cardinal Emile Biayenda, alors archevêque de Brazzaville, sa classe de Terminale en régence au foyer Paul Biechy. Le fait de fréquenter quotidiennement les pères marianistes au lycée Chaminade a dû certainement éveillé en lui l'intérêt pour la vie religieuse. Tenant à sa vocation au sacerdoce, il cherche à tâtons à devenir prêtre. Le voilà donc, à 22 ans, qui frappe à la porte de la Compagnie de Jésus, où il est admis au noviciat en compagnie du père Jean Roger Ndombi. De 1973 à 1979, il passe ainsi six ans chez les Jésuites, au Zaïre (actuelle RDC), et en ressort avec une licence en histoire, pour frapper à une autre porte et qui s'ouvre: l'Ordre des frères prêcheurs, les dominicains et il se retrouve au Gabon. Mais là encore, c'est une aventure inachevée. Ce qui fait dire à sa mère: «Tata, kwela kwaku, nzila yo, bika ya kwa», traduit littéralement: *«Mon fils, marie-toi, abandonne ce chemin»*. C'est alors que ce vent du désespoir l'emmène en France où il trouve, à l'aéroport de Roissy Charles De Gaules, un gagne-pain comme bagagiste. Il met ainsi en exergue son impressionnant gabarit et sa vigueur de jeune

(Suite en page 9)

REMERCIEMENTS

Très touchées par la sympathie et le soutien multiforme manifestés à leur égard, lors du décès survenu le 23 mai 2020 à Brazzaville du Docteur Edmond Espérance KOMBO, dit MATCHORO-SMALL,

Les familles KOMBO et MANKESSI adressent aux parents, amis et connaissances leurs vifs remerciements et expriment leur profonde gratitude.

Le fil n'est pas coupé.

«Priez, souriez, pensez à lui, priez pour lui.»

SOFRECO
Société Française de Réalisation, d'Études et de Conseil

Praased

DEMENTI FORMEL

Le groupe SOFRECO (Société française de réalisation d'étude et de conseil) et le PRAASED (Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif en République du Congo), démentent avec la plus grande fermeté l'appel à candidature publié en leur nom et lancé en République démocratique du Congo pour le recrutement d'enquêteurs. Les informations contenues dans ce document intitulé «offres d'emploi», invitant les personnes intéressées à postuler à l'adresse rh.sofrecointl@gmail.com et à envoyer 5 dollars américains via le numéro +243973605069, sont fausses. L'identité de SOFRECO et celle du PRAASED ont été usurpées.

SOFRECO ne demande jamais de frais à aucun stade du recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien, formation, etc.).

Contrairement à ce qu'affirme le document, SOFRECO et le PRAASED ne sont nullement à l'origine de la publication de cette offre d'emploi, et par conséquent condamnent, une fois de plus, avec véhémence cette utilisation frauduleuse de leur identité.

Les deux parties se réservent pour toutes autres actions contre les auteurs de cette fraude.

Pour les deux (2) parties,
Le Groupe SOFRECO

Claude UNGERER
Président Directeur Général

SUECO

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la deuxième rentrée académique 2019-2020 est fixée au 06 Avril 2020. Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la Scolarité pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

2ème Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 06 Avril 2020

Offre Spéciale

Les candidats qui s'inscrivent en février 2020, bénéficieront d'une inscription gratuite et une réduction de 10% des frais de scolarité du 1er mois

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

RÉFLEXION

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou: quelles attentes à combler dans l'archidiocèse?

En date du 18 avril 2020, en plein confinement à cause de la pandémie du Covid-19, le Nonce apostolique au Congo-Brazzaville et au Gabon, Mgr Francisco Escalante Molina, a informé la communauté chrétienne, en particulier de l'archidiocèse de Brazzaville, de la nomination de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, comme archevêque coadjuteur; ceci en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, des abbés: Antonio Mabiala, Brice Ibombo, respectivement, secrétaires de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) et de la Conférence des évêques du Congo, de quelques prêtres de la curie diocésaine et des amis de la presse dans la salle polyvalente de la résidence épiscopale. Une nomination qui intervient, comme il est de tradition (contrairement à ceux qui font sauter les verrous des textes constitutionnels pour se maintenir au pouvoir), en vue de la succession en temps opportun de l'actuel archevêque et de donner ainsi un nouveau pasteur à l'Eglise, conformément au Droit universel de l'Eglise catholique latine (Can. 401).

S'il est vrai que même les changements les plus souhaités ont toujours leur mélancolie, il n'en demeure pas moins vrai que l'on s'interroge sur ce que pourrait apporter le successeur de Mgr Anatole Milandou; et sans pour autant se limiter sur la dernière crise qui a dévoilé sur la place publique un climat de méfiance entre clercs, mais sur l'ensemble du travail pastoral qu'aura réalisé l'actuel archevêque encore en poste. Des dossiers et/ou projets inachevés, permettre le retour d'un climat de fraternité… en quoi consistera la priorité du nouveau coadjuteur? Quelles orientations prendront les sillons de ses réflexions pastorales?

1. Quel «héritage» pour le nouvel archevêque coadjuteur?

Avec près d'une cinquantaine de paroisses aujourd'hui, à coup sûr, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou bénéficiera, entre autres en capital humain, d'un clergé jeune dont l'âge varie entre 30 et 55 ans; et même si nombreux sont sortis du pays pour des raisons pastorales (beaucoup plus comme fidei donum, occasionnant une carence en spécialisation), n'empêche que certains ont pu combiner études et pastorale avec un esprit de sacrifice.

Après avoir accumulé les charges de curé, vicaire judiciaire, vicaire général de Kinkala, professeur de Droit Canon au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, évêque de Dolisie (ordination épiscopale le 25 août 2013), en même temps, évêque chargé des séminaires et donc de la formation des prêtres, *«ambassadeur»* de la jeunesse congolaise au dernier synode sur la jeunesse à Rome (du 3 au 28 octobre 2018), président du Conseil d'administration de l'hôtel de l'ACERAC, Mgr Manamika a l'avantage de ne pas avoir une vision étriquée des réalités ecclésiales du Congo, encore moins de sa nouvelle charge comme archevêque coadjuteur de Brazzaville.

Nous osons croire tout simplement que sur indications et conseils de son prédécesseur, et sur la base du rapport des deux vicaires généraux nommés récemment pour une durée de deux ans avec des missions spécifiques, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou cherchera, non pas à rattraper un retard quelconque sur quoique ce soit, mais plutôt à convoquer une Assemblée diocésaine à défaut d'un synode, pour écouter les attentes de son nouveau clergé (et pourquoi pas quelques fidèles laïcs issus des Conseils pastoraux), avant de procéder aux nouvelles nominations et d'élaborer par la suite son plan d'action pastoral.

Sans prétendre dresser une liste exhaustive, parmi les dossiers les plus importants on peut citer: la béatification du cardinal Emile Biayenda, la maison de retraite des prêtres, l'autofinancement du diocèse, l'évaluation du patrimoine diocésain, les contrats de location, l'assurance maladie des prêtres… il s'agit des dossiers pour lesquels le clergé, à défaut d'en avoir une information partielle, cherchera à en avoir le cœur net avec l'arrivée du nouveau coadjuteur.

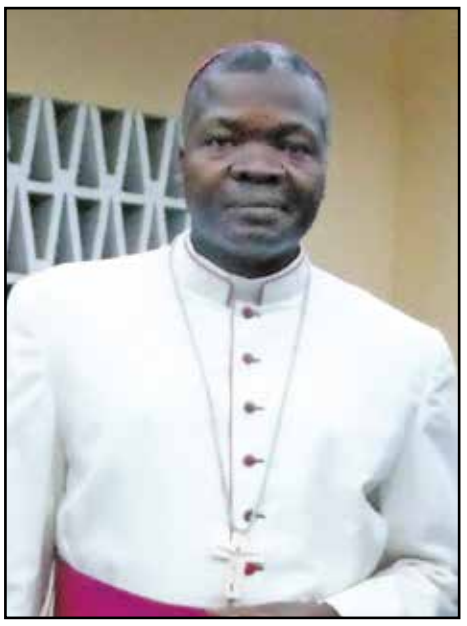

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou archevêque coadjuteur de Brazzaville

Une autre situation non négligeable sur laquelle le nouvel archevêque ne devrait pas fermer les yeux, est celle des incartades de certains clercs ou s'identifiant comme tels, véhiculées dans les réseaux sociaux, et qui avaient été à la base de la lettre pastorale de Mgr Anatole Milandou sous forme de cri de cœur pour l'ensemble du clergé de Brazzaville: *«La paix pour mon peuple et ses fidèles»* (Ps 84, 9), et rendue publique dans La Semaine Africaine du 3 janvier 2020, p.11; question de remettre les pendules à l'heure pour les besoins de la cause.

Parlant justement de la face cachée des réseaux sociaux, le futur métropolitain a déjà envoyé des signaux en rappelant la discipline ecclésiastique dans ses canons: 220, 1370 à 1399; et que les auteurs anonymes, aux dires de Mgr Bienvenu, *«sont pour la plupart sous le coup d'une sanction depuis qu'ils utilisent des moyens inappropriés pour badigeonner malicieusement»* (Cf. La Semaine Africaine du 23 avril 2020, p. 8).

2. Nettoyage des écuries d'Augias?

C'est un secret de polichinelle: avec le départ à la retraite de l'actuel archevêque (à 75 ans accomplis le 18 novembre 2021), il se fera sentir de facto la nécessité d'un renouvellement des figures dans les charges et institutions de la curie diocésaine. Par le fait même, le conseil de l'évêque cessera ses fonctions. Il appartiendra au nouvel archevêque de nommer de nouvelles personnes à ces charges et de faire procéder au renouvellement des conseils. Resteront de droit en fonction le chancelier, pour dresser des actes administratifs, ainsi que l'économe diocésain, car la vie matérielle du diocèse doit continuer.

Il serait donc illusoire de vouloir penser à un nettoyage systématique de la curie diocésaine lorsque les faits sont établis comme tels; en effet, il reviendra au coadjuteur, et à lui seul de confirmer l'un ou l'autre dans sa charge.

Toutefois, pour n'avoir pas eu le temps de bien vivre les festivités Pascales cette année du fait du Covid-19, le peuple de Dieu de Brazzaville et les amis de tout bord en profiteront, j'ose croire, pour rendre un dernier vibrant hommage à Mgr Anatole Milandou pour ses 20 ans de ministère apostolique comme métropolitain de Brazzaville (depuis le 23 janvier 2001, date de sa nomination, et depuis le dimanche 1er avril 2001, date de sa prise de possession canonique du siège métropolitain de Brazzaville) au cours de sa *«dernière»* Pâques qu'il célébrerait dans la cathédrale Sacré -Cœur, avant de passer le témoin à son successeur à une date encore à déterminer.

3. Avant toute chose: la fraternité sacerdotale

L'une des maximes du poète satirique, Juvénal, cet auteur latin de la fin du1er siècle nous enseigne: *«Mens sana in corpore sano»*, qui se traduit littéralement par un *«esprit sain dans un corps saint»* pourrait être le premier exercice auquel chacun devrait s'adonner pour redorer le *«blason»* du corps diocésain terni par les *«appétits»* égoïstes du pouvoir ainsi que par la course aux paroisses de grande taille, occasionnant par le fait même une division des prêtres en équipes pastorales de série *«A»* et *«B»*, comme si le Christ qui nous appelle à sa mission était divisé.

L'apôtre saint Paul se trouvant en situation de divisions et de scandales avant nous devant les communautés de son temps ne manqua pas de rappeler: *«je vous en prie, frères, (…), j'entends par là que chacun de vous dit : Moi, je suis à Paul… moi, à Apollos... Serait-ce Paul qui a été crucifié pour vous?»* (1 Cor 1, 10-13).

En prévision de ces divisions, le Christ lui-même n'hésita pas de supplier son Père pour l'unité de ses disciples à travers sa prière sacerdotale consignée chez l'évangéliste Jean en ces termes: *«Ainsi parla Jésus. Puis il leva les yeux au ciel et dit: Père, l'heure est venue. Glorifie ton Fils afin que le Fils te glorifie (…). Désormais, je ne suis plus dans le monde; eux, ils sont dans le monde, et moi, je viens vers toi. Père saint, garde-les unis dans ton nom, le nom que tu m'as donné, pour qu'ils soient un, comme nous-mêmes»* (Jn 17, 1s).

On se souviendra d'ailleurs, lors de sa messe d'intronisation (le 26 août 2013) comme nouvel évêque de Dolisie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou commentant cette péricope johannique, notamment l'appel à l'unité, en fît son *«cheval de Troie»*, non pas pour conquérir le cœur du clergé de Dolisie, mais beaucoup plus pour rappeler aux uns et aux autres que nous sommes appelés à être des témoins crédibles de ce que nous annonçons et en même temps *«condamnés»* à nous aimer dans cette fraternité sacerdotale que nous formons (et cela vaut pour tout chrétien, ami du Christ Cf. Can. 209) au nom de Celui qui a versé son sang pour notre Salut: Jésus-Christ, le Fils de Dieu.

Dans son intervention dans l'ouvrage publié avec le Cardinal Sarah et qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, le Pape émérite nous rappelle que: *«Ce qu'il y a de fondamental dans le sacerdoce, c'est une situation similaire à celle du Lévite, ne disposant pas d'une terre, mais projeté en Dieu (…). Sans le renoncement aux biens matériels, il ne saurait y avoir de sacerdoce. L'appel à suivre Jésus n'est pas possible sans ce signe de liberté et de renoncement à tous les compromis»* (Cf. BENOIT XVI, Cardinal R. SARAH, Des profondeurs de nos cœurs, Paris, Fayard, 2020, p. 54).

D'ici quelques mois, appelé à prendre les *«rênes»* de l'archidiocèse de Brazzaville, il serait plus que louable pour notre futur pasteur, de reconsidérer l'esprit avec lequel il a donné le ton à Dolisie, pour que tombent les masques de nos misères et tout ce qui empoisonne notre fraternité sacerdotale. Ce faisant, nous réussirons à coup sûr, après le rite d'obédience, à avancer au large, non pas avec le Droit canon, mais tous dans un esprit renouvelé et les mains levées, pour invoquer la Miséricorde de Dieu sur nos pauvres personnes appelées à agir in persona Christi pour le Salut des âmes (Cf. Can. 1752).

En conclusion de ce bref aperçu sur le *«scanner»* de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, nouvel archevêque coadjuteur de Brazzaville, sur la joie et les défis qui l'attendent dans sa nouvelle charge, et en attendant le son des cloches qui annonceront la prise de possession canonique de son siège, qu'il me soit permis de dire: Excellence soyez le Bienvenu!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie

AVIS DE REPORT

Initialement prévue pour le mercredi 10 juin, la réunion des responsables des Commissions épiscopales a été reportée au vendredi 12 juin 2020, à 15h 30, au CIO.
La présence de tous est vivement souhaitée 2020.

(Suite de la page 8)

homme. Pourtant reconnait-il tout de même: *«C'était très dur, il n'y avait pas encore de chariots modernes comme aujourd'hui»*. Une simple lecture des moments phares de sa vie nous fait découvrir le caractère traumatisé de sa vocation, *«trauma»*' au sens étymologique du terme grec: blessure, lésion. Cependant, contre toute attente et grâce à sa persévérance, son rêve d'enfance ne le quittera jamais. C'est donc au pays de Mgr Prosper Augouard qu'il finira par se retrouver *«mystérieusement»* au Grand séminaire de Rennes, sans aucune recommandation. Quel mystère! Son surnom, depuis le séminaire de Mbamou n'est-il pas Ya *«Mys»*, le mystérieux?

Ayant parachevé sa formation pour le sacerdoce, son évêque, Mgr Barthélemy Batantu, lui demande de rentrer au pays pour y être ordonné diacre, puis prêtre. Il est ordonné prêtre en la Basilique Sainte Anne du Congo, le 24 juin 1990 et fait ses premiers pas à la paroisse Saint Esprit de Moungali aux côtés des abbés Isidore Malonga et Jean Bantsimba Malonga. Il travaillera ensuite, de 1990 à 1991, à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé avec les pères spiritains, Yves Marie Monot, Jean-Claude Mbemba (X-Or). Puis c'est son *«alma mater»* le Moyen séminaire Saint Jean qui l'accueillera, mais cette fois comme directeur-adjoint de l'abbé Anselme Kiteholo, avant de prendre sa succession de 1992 à 1997. Les séminaristes de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba, dont nombreux sont ici comme prêtres, se souviendront toujours de ses paroles, prononcées avec forte conviction: *«N'ayez pas peur d'être renvoyés, mais je ne souhaite à personne de faire mon expérience… »*. En 1997, avant la guerre, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba s'envole à nouveau pour la France pour y poursuivre ses études en histoire et revient avec une maitrise. Dès son retour au pays, il est nommé curé à la paroisse Saint Pie X de l'OMS, en 1999, puis à la cathédrale et enfin à Notre Dame de l'Assomption. Ses paroissiens gardent de lui l'image d'un prêtre toujours souriant. En 2012, une autre mission le ramène en France, à Créteil. Certaines difficultés intrinsèquement liées à la vie missionnaire le poussent à rentrer au pays, où il est nommé, en 2016, administrateur, puis, curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké. Mais deux ans plus tard, à cause de ses ennuis de santé, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba est nommé vicaire à Saint Jules de Makabandilou, la terre de notre rencontre. En effet, alors que je ne cessais de le vouvoyer dès nos premiers contacts, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba me rappelait qu'il faillait le tutoyer, puisque, me disait-il, nous sommes collaborateurs, confrères et frères! Dès lors, se forgèrent jour après jour les fondements de notre amitié et complicité qui m'emmenaient quasiment tous les soirs dans sa maison pour tailler bavette. C'était beau de l'écouter et de l'entendre s'éclater avec son rire tonitruant, je vous assure! Son hospitalisation, en 2019, à la clinique Les Manguiers au Plateau des 15 ans, puis à la Clinique Aloha Santé, chez sœur Eliane à Moungali, étaient des signes avant-coureurs qui me poussèrent, lors de ma messe d'au-revoir à Makabandilou, de dire filialement, affectueusement et très solennellement à toute la chrétienté: *«Prenez soin de lui»*. J'ajoutais, en amusant la galerie: *«Donnez-lui toujours ses biscottes»*. Certes, il est difficile de cerner la personnalité de quelqu'un en une seule année vécue ensemble, surtout une personne comme l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba dont le silence et le caractère très réservés étaient impressionnants. Certes, l'homme demeure un mystère, néanmoins j'aurai le sentiment d'avoir tout dit sur l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba, si j'ajoute qu'il était un grand *«casanier»*, stable, sédentaire. Lorsqu'on frappait chez lui à la première sonnerie, il répondait toujours: *«oui, entrez»*. De lui, nous retiendrons aussi sa belle et imposante voix pédagogique, sa scrupuleuse préparation des homélies. Il avait toujours le temps d'écrire avec soin ses prédications. Il était heureux de se faire appeler *«Pépé Sango»* par les enfants et élèves de l'école des sœurs de Cracovie de Makabandilou. Sa vie spirituelle reposait entre autre, sur une dévotion particulière à la Vierge Marie, à Sainte Thérèse de l'enfant Jésus, à Saint Jean Marie-Vianney et au bon Cardinal Emile Biayenda.

Peut-être que c'est un clin d'œil de la mère du Sauveur: Né en mai, mois de Marie, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba est inhumé en mai; décédé un samedi, il est aussi enterré un samedi, jour dédié à la mémoire de Marie.

Abbé Dieudonné Nathanaël Samba! Votre parole de vie choisie à l'ordination sacerdotale dit tout: *«Je te bénis Père, Seigneur du ciel et de la terre d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout petits. Oui Père, car tel a été ton bon plaisir»* Mt 11, 25-26

Ton retour *«ad patrem»* dans ces conditions difficiles du Covid-19 restera inoubliable. Mais l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba, sois rassuré que tu ne seras jamais absent dans nos cœurs! Car, comme dirait Victor Hugo: *«Les morts sont pas des invisibles, mais pas des absents»*.

Dans son mot de remerciements, l'archevêque de Brazzaville a souligné que si ce n'était pas le respect des mesures barrières et de distanciation, la messe des funérailles de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba devrait se dérouler à la Place mariale qui serait prise d'assaut par de nombreux fidèles chrétiens. Et de conclure *«j'ai connu l'abbé Samba quand Mgr Théophile Mbemba m'avait envoyé au Séminaire Saint Paul de Mbamou pour un stage et lui était en classe de 3e»*.

Après la messe, le cercueil de l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba a été conduit au cimetière de la Cathédrale où il se repose désormais.

Pascal BIOZI KIMINOU

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE. Tél. : [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07

RESUME EXECUTIF DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS SOUTERRAINES 20 KILOVOLTS A BRAZZAVILLE CONSTRUCTION DE VINGT (20) NOUVEAUX POSTES DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE A BRAZZAVILLE

A. Brève description du projet

A1. Contexte

Le Projet Eau Électricité et Développement Urbain (PEEDU) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo cofinancé par la Banque mondiale, en vue d'améliorer l'accès durable des habitants des zones ciblées des villes de Brazzaville et Pointe-Noire aux services d'infrastructures de base, à l'eau potable et à l'électricité.

Le Projet est classé en catégorie « B » selon les Politiques de Sauvegardes Environnementales et Sociales de la Banque mondiale et « Classe B » selon la législation en vigueur en République du Congo dans le domaine de l'environnement. Cela exige, pour ce présent projet de construction des liaisons souterraines de 20 kilovolts relatif aux travaux des 20 nouveaux postes de transformation électrique, l'élaboration d'une Notice d'Impact Environnemental et Sociale (NIES) assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

A2. Objectif global

L'objectif global de l'étude est de réaliser la Notice d'impact environnemental et social du projet de construction et pose des liaisons souterraines des 20 nouveaux postes de transformation électrique à Brazzaville.

A3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :
• identifier et évaluer les impacts potentiels du projet sur l'environnement biophysique, social et économique dans la zone du projet ;
• proposer des mesures d'atténuation/compensation des impacts négatifs ;
• proposer les mesures de bonification des impacts positifs ;
• évaluer les coûts de ces mesures et préciser les modalités de leur mise en œuvre.

A4. Composantes et principales activités

Les activités éligibles du PEEDU s'articulent autour de trois (3) composantes :
• Composante 1 : Infrastructures et services urbains ;
• Composante 2 : Approvisionnement en eau potable ;
• Composante 3 : Réforme du secteur et amélioration du système commercial et de distribution de l'électricité.

B. Brève description du site et des enjeux environnementaux et sociaux

Les postes concernés par les travaux de construction des liaisons sont situées dans les différents Arrondissements de Brazzaville et de la Commune de Kintélé selon la répartition ci-après :
1. Arrondissement 1 Makélékélé: un (01) poste ;
2. Arrondissement 4 Moungali : un (01) poste ;
3. Arrondissement 5 Ouenzé : un (01) poste ;
4. Arrondissement 6 Talangaï : cinq (05) postes ;
5. Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba : un (01) poste ;
6. Arrondissement 8 Madibou : cinq (05) postes ;
7. Arrondissement 9 Djiri : trois (03) postes ;
8. Commune de Kintélé : trois (03) postes.

Les arrondissements concernés par le projet et la commune de Kintélé constituent les aires d'influence du projet.

Les enjeux environnementaux et sociaux suivants ont été identifiés :
• risques d'inondation ;
• risque d'érosion hydrique ;
• création d'emplois directs et indirects ;
• perturbation d'activités économiques sur l'emprise des liaisons ;
• dégradation du cadre de vie et de la santé des populations riveraines ;
• perturbation des réseaux de E2C, LCDE et Congo télécom ;
• perturbation de la circulation et accessibilité difficile aux services socioéconomiques de base.

C. Cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre du projet

L'Unité de Coordination du PEEDU a pour rôle d'assurer la gestion technique, administrative et financière du projet en collaboration avec la Société Energie Electrique du Congo (E2C), le principal bénéficiaire de ce présent sous projet, les Consultants (individuels et firmes) pour les études et le contrôle ainsi que les Entreprises pour la réalisation des travaux.

Elle veille au respect de la législation nationale dans le domaine de l'environnement et aux politiques opérationnelles de la Banque mondiale dans la mise en œuvre du PGES.

Au niveau du gouvernement, c'est le Ministère du Tourisme et de l'Environnement qui a en charge la gestion des questions environnementales. D'autres Ministères interviennent dans le domaine de l'Environnement, les partenaires étatiques et privés, les ONG nationales et internationales.

Pour ce présent projet, l'élaboration d'une Notice d'Impact Environnemental et Social répond aux exigences de la principale loi qui régit le domaine de l'environnement en République du Congo qui est la Loi N°003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement d'une part et d'autre part au Décret N°2009/415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de l'évaluation d'impact environnemental et social.

De même, les Politiques de Sauvegarde Environnementales et Sociales de la Banque mondiale applicables à ce projet sont les suivantes :
• PO/PB. 4.01: Évaluation environnementale ;
• PO /PB. 4.12: Réinstallation involontaire ;
• PO/PB. 4.11 : Ressources culturelles physiques.

D. Impacts et risque du Projet

D1. Impacts potentiels

* Impacts positifs
* En phase de préparation/ installation
• *Milieu humain*
- recrutement des contractuels ;
- création d'emplois temporaires.
* En phase de construction
• *Milieu humain*
- recrutement des contractuels ;
- création d'emplois temporaires.
* En phase d'exploitation/ entretien
• *Milieu humain*
- amélioration du cadre de vie ;
- création de nouveaux emplois pour les travaux d'entretien ;
- gain de temps pour les gérants d'activités économiques et transporteurs ;
- affluence probable de la clientèle ;
- essor de l'activité locative ;
- développement de l'habitat ;
- extension des réseaux divers de concessionnaires.
* Impacts négatifs
* En phase de préparation/ installation
• *Milieu physique*
- augmentation de poussières ;
- exposition aux nuisances sonores et vibrations ;
- dégradation des vues habituelles.
• *Milieu biologique*
- destruction des arbres d'avenue.
• *Milieu humain*
- difficultés d'accès aux habitations, aux activités économiques et aux équipements ;
- exposition aux nuisances olfactives ;
- exposition aux nuisances sonores et vibrations ;
- risques de troubles respiratoires et auditifs ;
- risques d'accidents ;
- perte définitive d'activités économiques ;
- perturbation ou suspension d'activités économiques.
* En phase de construction
• *Milieu physique*
- augmentation de poussières ;
- nuisances sonores et vibrations ;
- dégradation des vues habituelles.
• *Milieu biologique*
- destruction des arbres d'avenue.
• *Milieu humain*
- difficultés d'accès aux habitations, aux activités économiques et aux équipements ;
- exposition aux nuisances olfactives ;
- expositions aux nuisances sonores et vibrations ;
- risques de troubles respiratoires et auditifs ;
- risques d'accidents ;

- perte définitive d'activités économiques ;
- perturbation ou suspension d'activités économiques.
* En phase d'exploitation/ entretien
• *Milieu humain*
- risques d'accidents de la circulation ;
- exposition à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores.

D2. Risques
* Risques de dangers
Les différents risques sont les suivants :
• risques d'incendie et d'explosion : évènements probables, très grave et de niveau élevé;
• risques d'électrocution : évènements probables, très grave et de niveau élevé ;
• risques d'accident : évènements probables, de gravité moyenne et de niveau moyen ;
• risques liés au bruit (pollution sonore) : évènements probables, de gravité moyenne et de niveau moyen ;
• risques liés aux vibrations : évènements probables, de gravité moyenne et de niveau moyen ;
• risques de chute : évènements probables, très grave et de niveau élevé ;
• risques liés à la manutention : évènements probables, graves et de niveau moyen ;
• risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets : évènements probables, de gravité moyenne et de niveau moyen.
* Risques de conflits
Les risques de conflits sont probables, de gravité moyenne et de niveau moyen.
* Risques de violences relatives au genre
Les risques de violences relatives au genre sont probables, de gravité moyenne et de niveau moyen.

E. Consultations publiques menées
* les consultations publiques se sont déroulées du 9 au 16 janvier 2020 dans les différentes communes concernées par le sous projet. Ces consultations ont connu la participation des autorités locales, des représentants des services techniques, des chefs de quartier et des chefs de blocs, des organisations de la société civile.
* les aspects clés qui ont été retenus/intégrés lors des consultations publiques sont les suivants :
• la construction des liaisons pour rendre opérationnel des nouveaux postes de transformation d'électricité est attendue avec impatience par les populations;
• les populations espèrent que la construction des liaisons pour les nouveaux postes va contribuer à améliorer la qualité de l'électricité fournie à la population par la Société E²C ;
• le recrutement et l'emploi des jeunes des quartiers concernés par le sous projet lors des travaux de construction des liaisons des postes, surtout pour des travaux qui n'exigent pas de qualification;
• information des autorités locales par les entreprises avant le démarrage des travaux.
Ces différentes préoccupations et suggestions formulées ont été prises en compte par le Consultant dans l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental et Social de ce projet.

F. Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)
F1. Mesures de gestion des impacts et des risques
(a) Mesures de gestion des impacts et des risques
* Mesures de bonification des impacts positifs
• création d'emplois directs et indirect : privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale dans les quartiers concernés par le projet ;
• amélioration du cadre de vie : faciliter les branchements des populations au réseau de la Société E2C après le mise en service des liaisons des postes.
* Mesures d'atténuation, de réduction et de compensation des impacts négatifs
Ces mesures seront mises en œuvre en tenant compte des plans et programmes élaborés dans le cadre de ce présent projet :
• Plan de gestion des risques et accidents ;
• Programme de sensibilisation ;
• Principales procédures environnementales et sociales ;
• Plans d'action spécifiques ;
• Programmes de suivi et de surveillance environnementale et sociale.
* Mesures de gestion des risques
* Gestion des dangers
• mise en œuvre et respect de l'application des mesures HSE.
* Gestion des risques de conflits
• organisation des séances d'information et de sensibilisation du personnel de l'entreprise et des populations.
* Gestion des violences relatives au genre
• organisation des séances d'information et de sensibilisation du personnel de l'entreprise et des populations
(a) la mesure adressant chaque impact important ou moyen (actions/activités physiques, système et unité de gestion proposés) et critères de gestion d'activités le cas échéant;
(b) clauses EHS spécifiques à insérer dans les contrats de travaux notamment:
(i) les règles générales d'Hygiène Santé et Sécurité (HSS) sur les chantiers (ii) la sensibilisation sur les IST – VIH dans les corridors (iii) la gestion des relations entre les employés et les populations vivant autour des chantiers avec l'emphase sur la protection des mineurs et autres vulnérables (iv) la prise en compte du genre et la violence-basée-sur-le-genre ;
(c) renforcement de capacités y compris éventuellement les provisions du PAR ;

F2. Principaux indicateurs à suivre dans la mise en œuvre du PGES
• nombre d'emplois crées ;
• nombre de plaintes enregistrées ;
• nombre d'accidents enregistrés ;
• nombre de séances de sensibilisation et de consultation sur les IST et le VIH/SIDA organisées ;
• quantité de déchets de chantier (solides et liquides) produits et évacués.

F3. Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)
Le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du PEEDU se structure en trois niveaux, à savoir :
• Niveau I : les responsables de quartiers ;
• Niveau II : le comité de gestion ;
• Niveau III : le PEEDU.
La démarche fonctionnelle de MGP du PEEDU comprend six (06) étapes qui permettent de répondre avec cohérence aux questions. Il s'agit de : l'accès, l'accusé de réception, le tri et traitement, la descente sur le terrain pour vérification, le suivi et l'évaluation, le retour de l'information.

Tableau 1: Démarche fonctionnelle du MGP

Etapes	Actions menées	Responsable	Durée maxi
Etape 1 : Accès/ dépôt de la plainte	Dépôt de la plainte	Population affectée	1 heure
Etape 2 : Accusé réception	Enregistrement de la plainte	Comité de gestion des plaintes	1 heure
Etape 3 : Tri et traitement	Analyse et traitement des informations	Comité de gestion des plaintes	3 jours
Etape 4 : Descente sur le terrain pour vérification	Vérification des informations sur le terrain	Comité de gestion des plaintes	3 jours
Etape 5 : Suivi et évaluation	Suivi et évaluation de la gestion	Comité de gestion des plaintes	2 jours
Etape 6 : Retour de l'information	Information de la personne affectée	Comité de gestion des plaintes	1 heure

La durée moyenne du processus de résolution est d'une semaine maximale.
F4. Résumé des rôles et responsabilités au sein de l'entité de mise en œuvre Projet (EMOP)/ cadre organisationnel
* la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'ouvrage déléguée seront assurées respectivement par le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) et la Société Energie Electrique du Congo (E2C). Le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) constituera l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et dispose en son sein un Responsable de Sauvegardes Environnementales et Sociale. Ces trois (03) entités veilleront au respect des mesures environnementales et sociales prévues dans la présente étude.
* le Bureau de Contrôle (BC) assurera la maîtrise d'œuvre des travaux c'est-à-dire la surveillance de l'exécution des différentes tâches imparties à l'Entreprise. Le BC, comprendra en son sein un Expert en Environnement niveau senior avec des compétences avérées en Hygiène et Sécurité. Il aura pour principale tâche de contrôler et surveiller la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du Chantier (PGES-C) élaboré par l'Entreprise.
* l'Entreprise chargée des travaux doit obligatoirement se conformer aux clauses du marché sur tous les aspects des travaux de construction. Le rôle du Responsable Environnement de l'Entreprise (REE) est de faire le suivi au quotidien de l'application des différentes mesures environnementales, sanitaires, sécuritaires et sociales sur le terrain. Il est le premier interlocuteur du BC.
* la Direction Générale de l'Environnement (DGE) est chargée de contrôler la conformité des travaux prévus et les normes de protection environnementales et sociales.
* une ONG en collaboration avec l'UC-PEEDU coordonneront la mise en œuvre des Programmes d'Information, d'Éducation et de Sensibilisation auprès des populations des Arrondissements de Brazzaville et celle de la Commune de Kintélé afin de les informer sur la nature des travaux, les dispositions sécuritaires et sanitaires, la gestion des conflits et les violences basées sur le genre lors des travaux de construction des liaisons.
* les Mairies des Arrondissements de Brazzaville et de la Commune de Kintélé auront pour rôle de suivre la mise en œuvre du PGES qui découle de la présente NIES. Elles mèneront des actions d'éducation et de sensibilisation de la population dans les quartiers concernés par le sous projet sur les dispositions sécuritaires, environnementales et sociales.

F.5. Budget global estimatif
Le budget global estimatif prévu pour la mise en œuvre de toutes les mesures environnementales et sociales est de vingt-sept millions cinquante mille (27.050.000) Francs CFA, soit quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-cinq (45 985) dollars US.

Le Coordonnateur

Maurice BOUESSO./

APRES LE DECES DES CHANTEURS EDO GANGA ET SAMBADIO

Le ministre Moyongo apporte consolation et réconfort aux familles éplorées

La musique congolaise vient de perdre, il y a quelques jours, deux artistes-musiciens de grande renommée, autrement dit, deux grands monuments, après qu'ils aient accompli leurs missions sur la terre des hommes. Il s'agit du patriarche de la musique congolaise Edouard Ganga, dit ''Edo'' (87 ans), cofondateur des orchestres mythiques OK Jazz de Kinshasa et Les Bantous de la capitale de Brazzaville. Artiste incomparable et inégalé, décédé le 7 juin à Brazzaville, et de l'explosif, étincelant et talentueux Dieudonné Samba-Bibimbou, ''Sambadio'' pour les intimes (59 ans), leader de l'orchestre Vivacité Mélodia qui avait pour fief Pointe-Noire, décédé le 3 juin dernier, toujours dans la capitale. La République reconnaissante, représentée par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, s'est rendu aux lieux abritant ces deux différentes veillées mortuaires, pour traduire et témoigner la reconnaissance de la nation, mais aussi apporter consolation et réconfort aux deux familles éplorées.

Le ministre Moyongo chez Sambadio

Ici, chez Edo Ganga

L'objectif de cette visite était de compatir avec les familles de ses deux artistes-musiciens. Le ministre Moyongo a commencé sa ronde par l'artiste-musicien ''Sambadio'' où il a échangé avec des membres de la famille, puis, il s'est rendu chez Edo Ganga où il a été accueilli par la famille éplorée dont l'un des représentants, Louis Kouloufoua, a relaté les circonstances de sa mort. A l'issue des deux veillées mortuaires, il a fait savoir: *«Ce qu'il faut retenir, c'est que nous sommes dans la douleur, parce que nous venons de perdre deux grands artistes de notre pays. ''Sambadio'' est décédé la semaine dernière, nous savons ce qu'il nous a légué: deux chefs-d'œuvres: ''Tadie'' et ''Analysez'', c'est extraordinaire!*

Edo Ganga

Quant à Edo Ganga, sa constante permanente de l'art qu'il aimait a fait de lui un artiste incomparable et inégalé. Lorsque vous étiez avec lui, vous sentiez que c'était un homme intelligent, fécond. Et je pense que c'est grâce à ses vertus, à ses qualités qu'il a fait une longue carrière. Il va au moment où nous travaillons sur l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Mais nous, nous avions besoin de lui au comité scientifique pour nous prodiguer des conseils, parce qu'il était la mémoire de la musique moderne de notre pays. Nous sommes attristés!», s'est-il exclamé. Et de préciser: *«Il ne faut pas oublier que les spectacles et les cultes sont interdits. Donc, vous n'allez pas nous demander de faire un spectacle ici pendant que nous sommes en train de lutter contre le coronavirus. Il faut être lucide, les spectacles ne se feront pas. On peut emmener la sono ici, et puis jouer les chansons d'Edo Ganga. C'est une façon de le pleurer.»*

Sambadio

Le ministre Moyongo a exhorté les deux familles endeuillées à être sereines, mais aussi, respecter strictement les mesures barrières pendant cette période de la COVID-19. Avant d'inviter tous les artistes à la discipline pour la bonne organisation des obsèques de leurs collègues et confrères.

Il convient de souligner que les deux veillées mortuaires ont lieu au quartier Makazou, dans le 7ème arrondissement Mfilou-Ngamaba.

Alain-Patrick MASSAMBA

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans l'industrie agro-alimentaire:

Un Ingénieur Automaticien (H/F) – Réf: 061/20
Un Chef de section Génie civil (H/F) – Réf: 062/20
Un Responsable travaux neufs (H/F) – Réf: 063/20
Un Dessinateur industriel (H/F) – Réf: 064/20

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

Merci de postuler à l'offre avant le 22 juin 2020 en consultant notre site dans la rubrique DERNIERES MINUTES:

http//www.potentielrh.com

CULTURE

Vers l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Présidé par Mfumu Di Fua Di Sassa, le comité scientifique chargé de la mise en œuvre du dossier d'inscription de la rumba des deux Congo sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité s'est réuni, vendredi 5 juin dernier à Brazzaville. La réunion avait pour but de rendre compte aux membres de la commission du contenu du dossier transmis à l'UNESCO depuis le 26 mars, expédié par le ministre de la Culture de la RDC. Mais le dépôt du dossier n'étant qu'une première étape, il s'est aussi agi d'étudier la possibilité de bâtir des stratégies pour solliciter le soutien des autres pays de la sous-région Afrique centrale pour soutenir le dossier afin qu'il trouve un avis favorable à l'occasion des délibérations de l'UNESCO sur la question de la Rumba en mars prochain.

Pour le président du comité scientifique, la transmission du dossier à l'UNESCO n'est pas le signe qu'il obtiendra

Mfumu Difua Dissassa

Pendant la réunion

l'assentiment des examinateurs de cette organisation onusienne en charge de l'éducation la science et la culture lors du comité d'examen. Car, la victoire de la rumba congolo-congolaise n'est pas l'exclusivité de ces deux pays. Pour donner un peu plus d'allant à ce dossier, il faut entreprendre des actions de lobbying auprès des autres pays de la sous-région qui ont en partage la rumba. Ainsi que l'affirme Mfumu Di Fua Di Sassa: *«Il nous faut préparer le lobbying pour associer les pays qui ont en partage la rumba. Car si le Congo et la RDC ont porté la rumba, vous savez que le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine et l'Angola sont plus ou moins partie prenante de la rumba. Et notre lobbying devrait commencer par eux. Cette réunion a permis de préparer la stratégie à mettre en place pour convaincre les autres de nous soutenir. Car le chemin est long jusqu'au mois de mars de l'année prochaine où l'UNESCO va examiner la question.»*

Si jamais le dossier de la rumba est apprécié favorablement par l'UNESCO comme patrimoine mondial immatériel de l'humanité, les deux Congo auront tout à y gagner. D'abord, la reconnaissance universelle de la rumba. Après cela, l'aspect touristique qui va entraîner l'adhésion du Congo au patrimoine mondial de l'UNESCO. Autrement dit, les touristes finiront par affluer au Congo pour suivre l'itinéraire de la rumba, pour retrouver les traces de la rumba.

Gaule D'AMBERT

PARCELLE À VENDRE

- Proche de la Mairie de Moungali.
- A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya
Contact: Tél: 06 627 93 78 / 05 586 25 83

SANTÉ

Le HCR aide à la désinfection de l'école de la poste

Les élèves de l'école de la poste en sécurité contre le Coronavirus. La représentation du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) au Congo a procédé à une opération de désinfection de l'école primaire de la poste, située au centre-ville de Brazzaville, en vue de mettre à l'abri de la pandémie les jeunes enfants fréquentant cet établissement scolaire. Cette opération a été aussi une campagne de sensibilisation au COVID-19.

Elle a eu lieu samedi 6 juin 2020, avec l'appui de l'ONG internationale Initiative africaine pour le développement des communautés (AIRD), partenaire logistique du HCR, présente au Congo depuis 2006, et de la représentation locale de l'Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés au Congo (AARREC), une ONG partenaire. Conduite par Amadou Sidibé, directeur programme pays de l'AIRD, cette opération de désinfection s'est déroulée en présence de Mme Hortense Opoundza, directrice de l'école de la poste, de Bienvenu Lilian Ngombé, administrateur national de protection communautaire au HCR et de Henry Philibert Soumbou Youndhemy, assistant chargé à l'éducation à AARREC. Elle a été appuyée d'un don de kits composé entre autres, de cinq dispositifs de lavement des mains, de trois palettes de gel hydro alcoolique et d'un carton de savon liquide.

L'école primaire de la poste compte 13 salles de classe. Elle est fréquentée par 576 écoliers, dont 308 filles et 64 étrangers. Mme Hortense Opoundza, directrice de l'école de la poste a remercié le HCR et ses partenaires pour ce geste. *«Les enfants ont renoué avec le chemin de l'école le mardi 2 juin dernier. Le lundi 1er juin, on avait déjà commencé à désinfecter l'établissement»*.

Pour sa part, Amadou Sidibé a dégagé la portée de ce soutien au Gouvernement contre la pandémie. *«Depuis le début de cette pandémie, le HCR et ses partenaires sont aux côtés du Gouvernement pour lutter contre la COVID-19. Déjà à l'intérieur du pays, notamment à Bétou, dans la Likouala, et à Gamboma, dans les Plateaux, il y a eu des activités et d'autres sont en cours. Ce programme concerne beaucoup de lieux publics choisis en collaboration avec les autorités. Les établissements scolaires sont les premiers endroits visés. Nous avons entrepris les démarches auprès des écoles. Celle-ci a été la première à nous recevoir. Pour les autres structures publiques qui nous attendent, je peux dire que le HCR est en contact permanent avec ces lieux publics et les programmations sont faites en fonction des disponibilités des produits. Vous savez qu'actuellement le transport est difficile et presqu'arrêté. Les premiers intrants qu'on a reçus sont presque finis, mais il y a des commandes en cours»*.

Pendant la remise symbolique des kits

Pour rappel, à la fin du mois de mai dernier, le HCR-Congo avait déjà réalisé la même opération de désinfection au Centre de santé au plateau des 15 ans.

Philippe BANZ

Le port du masque, un des moyens efficaces contre la COVID-19

Le port du masque, au début de la pandémie du Coronavirus, était vu comme un moyen de contracter le virus au motif que les gens n'avaient pas la technique pour le mettre. Il s'est ensuite généralisé créant un déficit de masques aussi bien pour le personnel médical que les patients en réanimation. L'enjeu était dans la disponibilité des masques pour les populations. Ainsi, a-t-on vu des achats de masques sur le tarmac chinois par les Etats-Unis alors que ces masques étaient destinés à la France.

C'est tout dire de l'importance et de l'utilité des masques. *«Ne pas porter de masques pour se protéger du Coronavirus est une grande erreur»,* déclarait George Gao, directeur général du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies. Pour boucler les mesures d'hygiène et de distanciation physique (isolement de tous les malades, identification et mise en quarantaine de tous les cas contacts, interdiction de tous rassemblements au-delà de 50 personnes au Congo, etc.) qui restent essentielles, le Congo dans sa stratégie de lutte contre la pandémie a rendu obligatoire le port du masque dans les espaces publics. *«Pas un pas sans masque»*, peut-on lire sur les banderoles destinées à la sensibilisation, dans l'espoir que cet agir sera celui de la victoire sur le Coronavirus.

Il n'est plus surprenant de voir des artisans et des tailleurs confectionner, dans leurs ateliers, des masques - avec n'importe quel tissu - et les Congolais les porter dans les supermarchés, les lieux de travail, les marchés, partout!

Complément aux mesures de distanciation physique et d'hygiène, le port du masque les renforcent ou les suppléent quand leur mise en œuvre n'est pas ou difficilement réalisable.

Le port systématique du masque homologué, mesure s'inscrivant bien dans la stratégie de protection depuis le 16 mars, fait désormais partie des premiers gestes de prévention et de protection. Ce serait une grave faute dans la gestion de la crise sanitaire si les populations ne portaient pas de masques. Hélas, nombre de personnes n'en comprennent pas encore l'importance et l'utilité. La police, chargée de veiller à l'application de cette mesure de protection, loin d'éduquer les personnes qui les mettent mal, les brutalise, les terrorise et met plus l'accent sur l'amende infligée en cas de non port de masque. Elle va parfois jusqu'à exagérer les espaces définis pour le port des masques. Ce qui est regrettable.

Les populations doivent comprendre cependant que les porteurs asymptomatiques naturellement parlent, toussent, et contaminent les sujets qui ne portent pas le virus. Refuser donc la généralisation des masques, relève de l'inconscience et du suicide.

Point n'est besoin d'être érudit pour le comprendre. Le virus se transmet par les gouttelettes respiratoires, de personne à personne. Le simple fait de parler peut transmettre la maladie. De nombreux sujets qui transmettent le virus sont des porteurs sains qui ne présentent aucun signe. Ils se déplacent et se retrouvent dans les lieux publics. Le masque peut empêcher les gouttelettes porteuses de virus de s'échapper et d'infecter les autres. Ces masques en tissu, les artisans et les tailleurs les confectionnent déjà, mais il serait souhaitable et judicieux qu'ils le fassent de connivence avec les techniciens pour plus de garantie.

Les travailleurs de La Semaine Africaine portant des masques

L'usage systématique du masque dans les bureaux, les marchés, les supermarchés… est un mode de confinement mobile individuel moins contraignant que le confinement généralisé qui apparait impossible dans les sociétés africaines où de nombreuses populations vivent de l'informel et de la débrouille au quotidien. Il faut d'ores et déjà réfléchir sur les conséquences sociales et économiques du ''confinement'' décrété il y a peu.

Les ravages sur le plan économique et le drame social doivent être pris en compte dans la mise en œuvre de la distanciation sociale. Le combat est encore long et difficile. La victoire sur le virus reste encore une expectative. A la place du confinement généralisé, la population a tout intérêt à adopter et à généraliser le port systématique de masque comme forme de confinement individuel mobile. Celui-ci a fait ses preuves en Asie et a gagné l'Europe, l'Amérique et l'Afrique. C'est une option qui exige la disponibilité des masques.

La COVID-19 est une menace. Elle est à la fois contagieuse et virulente. Le port du masque doit être la mesure radicale, qui vient fermer la boucle des mesures de prévention, de protection et de précaution, en un mot de la distanciation sociale édictée par le Gouvernement, pour endiguer la chaine de transmission!

Viclaire MALONGA

EXAMENS D'ETAT 2020

Le calendrier des épreuves écrites est disponible

Après la réouverture des écoles le 2 juin dernier, uniquement pour les élèves en classe d'examen, le ministère de l'Enseignement général a publié il y a quelques jours le nouveau calendrier des examens d'Etat et concours session 2020.

Le ministre Anatole Collinet Makosso rappelant les gestes barrières aux élèves de Cm2

Le calendrier se présente de la manière suivante: le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) aura lieu du 14 au 16 juillet: les 14 et 15 se dérouleront les épreuves orales et celles écrites le jeudi 16. Le Baccalauréat est programmé du 21 au 24 juillet; le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) du 4 au 7 août. Les épreuves pratiques d'éducation physique se feront comme de coutume, c'est-à-dire après.

Enfin, la dernière évaluation qui est le concours national d'entrée en classe de 6e dans les lycées d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari, et d'Oyo, dans la Cuvette, est prévue le 21 août 2020.

Présentement, les calendriers sont en train d'être acheminés dans tous les départements du Congo. Pour les quatre semaines de cours restantes sur les six accordées, les élèves doivent multiplier les efforts. Les chefs d'établissements pour leur part doivent aussi prendre leurs responsabilités, afin d'assurer un respect sans accrocs de toutes les échéances.

E.M-O

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Pour construire une société équitable

Le monde commémore depuis le 3 décembre1992 la Journée internationale des personnes handicapées. En 2019, le thème retenu a été*: «Promouvoir la participation et le rôle des personnes handicapées: faire progresser le programme de développement durable à l'horizon 2030»*. Dans les sphères de prise de décision, cette couche de personnes à son avis à donner.

Une vue des tricycles au CNAOB

Le Congo tout comme d'autres Etat entreprend depuis plus de deux décennies un travail dans l'optique de favoriser l'éclosion de la personne handicapée. On note par exemple le Centre national d'appareillage orthopédique Willem Struijs de Brazzaville (CNAOB) crée le 4 mars 1994. Dans son fonctionnement, il a noué un partenariat avec une fondation hollandaise.

Le CNAOB est spécialisé dans la prise en charge prothétique et orthétique et la fabrication des aides techniques, en l'occurrence les tricycles à pédalier ou motorisés, pour rendre autonome les personnes en situation de handicap.

Le directeur de ce centre Doctrové Boumba Ibouanga a précisé que le CNAOB assure le suivi individualisé des patients appareillés. Il fabrique jusqu'à 1.000 tricycles par an. Ceux-ci sont mis à la disposition du ministère des Affaires sociales pour distribution. Le centre est sollicité, ce qui lui permet de faire face à certaines dépenses malgré la crise financière qui secoue le Congo depuis quelques années. En 2017, le centre a reçu 750 patients. 675, en 2018, et près de 500, en 2019. Le centre ne peut répondre à toutes les demandes, car il se pose un besoin énorme de consommables. D'où l'appel lancé par son directeur à toutes les bonnes volontés, pour le faire vivre. *«Nous avons un partenaire potentiel qui est la Société nationale des pétroles du Congo qui nous appuie dans la fabrication de toutes les aides techniques»*, a-t-il dit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

JUSTICE

Les malheurs de Lamine Diack

La justice française ne lâche pas Lamine Diack, l'ex-président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) qu'elle a mis en examen pour corruption et blanchiment d'argent dans l'affaire de dopage qui a secoué le monde de l'athlétisme il y a de cela quelques années. Après deux premiers renvois, le procès a repris lundi 8 juin dernier. Le Sénégalais risque 10 ans de prison.

Lamine Diack est un octogénaire (87 ans). Il était l'un des Africains les plus influents dans le sport international, avec le Congolais Jean-Claude Ganga et le Camerounais Issa Hayatou. Inamovible président de la Confédération africaine d'athlétisme depuis sa création en 1973, il est devenu président de la Fédération internationale en 1999, ce jusqu'en 2015. Mais depuis plus de deux ans maintenant, il est empêtré dans des déboires judiciaires qui le retiennent en France.

L'homme a été arrêté en France en 2015. Dans l'affaire qui le concerne, il est accusé de corruption passive et active, d'extorsion de fonds et de blanchiment d'argent en bande organisée, et mis à l'index par l'Agence mondiale anti-dopage qui lui reproche d'avoir étouffé des cas de dopage de plusieurs athlètes, notamment russes et turcs, en échange

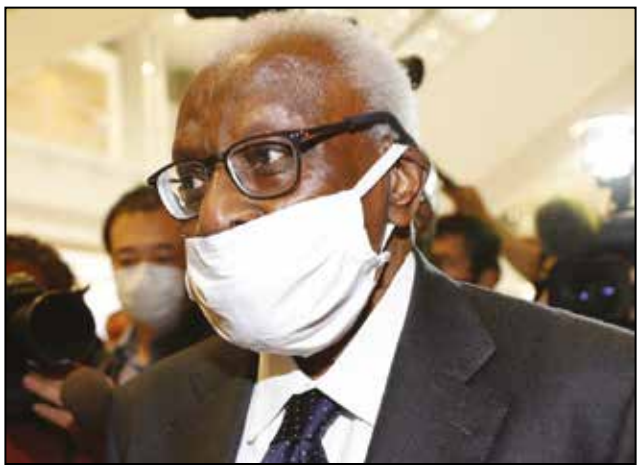

Lamine Diack

de pots-de-vin estimés par les juges à 3,45 millions d'euros. En outre, il est accusé d'avoir détourné de l'argent de l'IAAF. Son fils, Papa Massata Diack, ancien puissant conseiller marketing de la Fédération internationale d'athlétisme pendant le règne du père, est aussi impliqué. Il devait être lui aussi entendu, mais la justice n'a pu obtenir son extradition du Sénégal.

Dans l'Hexagone où l'on ne badine pas avec la morale, même sportive, tout porte à croire que l'octogénaire prévenu ne devra s'attendre à aucun salut, avant que la procédure judiciaire n'aille jusqu'à son terme. Il devra prouver son innocence pour sortir blanchi de cette affaire. Mais s'il a trempé dans la magouille comme il est soupçonné de l'avoir fait, il risque de suivre le chemin d'autres tout-puissants dirigeants de fédérations internationales ou du Comité international olympique (CIO) rattrapés par les combines qu'ils ont montées, qui sont en train de méditer sur leurs actes loin des arènes sportives.

Quoi qu'il en soit, le cas Lamine Diack doit être une interpellation pour tous les dirigeants, à quelque niveau de responsabilités qu'ils se situent, à la probité et à la gouvernance vertueuse dans la gestion de la chose publique. Il y va de leur honneur et de leur crédibilité.

Jean ZENGABIO

PARCOURS

Edouard Moutouo Sibali ''Mahaut'', un ex-acrobate nostalgique

Ancien pratiquant de l'acrobatie, entre 1975 et 1984, Edouard Moutouo Sibali dit ''Mahaut'' a, depuis, raccroché. Sa discipline de prédilection, qui a connu un développement à toute allure, est en voie de disparition à cause de «l'inexistence d'une fédération». Il le déplore. Pour lui, «c'était un véritable moule d'éducation et d'épanouissement des jeunes».

Quand Edouard Moutouo Sibali a découvert et commencé à pratiquer l'acrobatie, il était en classe de CM2. C'était à Moungali, non loin de l'espace appelé «Section 4». Leur troupe (club), l'une des meilleures de la capitale, s'y entraînait pour des spectacles. Quelquefois, c'était à la paroisse Saint-Esprit, à partir de 17 heures.

Jusqu'en classe de terminale, Edouard Moutou Sibali a continué à pratiquer officiellement l'acrobatie, mais n'était plus membre d'une troupe. Son entraîneur se nommait ''Tosis'', qui doit se trouver présentement en Chine, sauf erreur, affirme-t-il. Ce dernier avait pris le raccourci de Kinshasa avec quelques acrobates. Est-il toujours en vie ? Edouard n'a plus eu de ses nouvelles.

Un des meilleurs souvenirs qu'Edouard Moutouo-Sibali garde reste la période dite ''Maquis'' qui pouvait durer une journée ou trois mois. Le maquis consistait à envoyer en ''mission'', quelque part, un groupe de six ou de dix acro-

Edouard Moutouo Sibali

bates, sans entraîneur. A base des instructions de ce dernier, il était question qu'ils fassent des numéros ''d'auto flap''; de ''double roulades en l'air'' et de retomber par la suite. Il leur était demandé d'aller apprendre sans lui et de revenir aguerris, capables de réaliser des numéros et enchaînements divers.

Autre grand souvenir: le voyage effectué pendant les grandes vacances en Roumanie avec le président du Commissariat national des pionniers (CONAPI), M. Ovaga. Pendant les préparatifs, tout le monde était interné au Lycée technique du 1er mai, avec des Chinois : *«C'est à cette occasion que j'ai eu la chance de rencontrer le président Joachim Yhomby-Opango. On préparait un spectacle à présenter en soirée devant le président Marien Ngouabi ».*

Le sobriquet ''Mahaut'' lui a été attribué à cette occasion par les Chinois, inspirés par sa petite taille. On l'utilisait souvent comme dernier homme pour les mouvements de hauteur appelés ''pyramide'', en raison de son faible poids. Il était quelquefois placé à six mètres de hauteur, au-dessus de ses coéquipiers. C'était, dit-il, des numéros fantastiques que les jeunes actuels ignorent, parce qu'ils n'existent plus de troupes acrobatiques dans la capitale.

Il existait une troupe nationale dénommée ''Les Marien'', composée des meilleurs acrobates de Moungali, Bacongo, Makélékélé et Poto-Poto. Elle participait notamment au défilé du 15 août, au boulevard des Armées.

Edouard Moutouo Sibali attribue le déclin de l'acrobatie à l'inexistence d'une fédération. A l'époque, affirme-t-il, les troupes étaient reconnues et rattachées au Commissariat national des pionniers, qui prenait en charge leurs activités. Aujourd'hui, c'est juste de bonnes volontés qui créent des clubs. La constitution d'une fédération contribuera à ressusciter cette discipline, pense-t-il. Pour stimuler la pratique de l'acrobatie, il encourage sa vulgarisation dans les établissements scolaires : *«Lorsqu'on est enfant, les articulations sont souples, et on peut réaliser plusieurs mouvements. Ce qui n'est pas le cas à 15, 18 ans et plus, ce qui serait simplement un forcing. Avec l'acrobatie et le yoga, il est possible de réaliser autant de mouvements gymniques que possible».*

Alain-Patrick MASSAMBA

RUGBY

L'instance continentale sort le carnet de chèques

Bonne nouvelle: l'instance de gestion du rugby africain, Rugby Afrique (anciennement nommée Confédération africaine de rugby), a décidé de sortir le carnet de chèques en débloquant une subvention de solidarité d'un montant de 170.000 euros en faveur des associations membres.

Comme tous les sports, le ballon ovale africain est paralysé par la crise sanitaire dûe au coronavirus, qui a aussi un impact financier sur les fédérations nationales. La dernière nouvelle de Rugby Afrique a été accueillie avec beaucoup d'espoir. Le montant que recevra chaque fédération dépendra de la taille de chacune et il sera utilisé selon leurs besoins. Qu'importe le montant que percevra la Fédération congolaise de rugby: c'est une bouffée d'oxygène.

L'institution qui gère le développement du ballon ovale a annoncé d'autres décisions capitales: l'annulation de la saison 2019-2020 et le mode de qualification au prochain Mondial-France 2023.

L'annulation de la saison sportive 2019-2020 s'explique par plusieurs raisons sportives et non- sportives, entre autres l'interdiction de voyager et des rassemblements publics. *«La santé et la sécurité de nos athlètes, de nos supporteurs, de notre personnel, de nos partenaires et des communautés locales restent notre priorité absolue. Trop d'incertitudes planent encore sur l'évolution ces prochaines semaines de la pandémie pour que nous puissions sereinement reprendre les compétitions»*, indique Elvis Tano, chef de la Commission médicale de Rugby Afrique.

Les rugbymen congolais en plein match au Stade Saint Denis

Concernant les éliminatoires de la prochaine Coupe du monde de rugby à XV prévue en France en 2023, seul le vainqueur de la Rugby Africa Cup 2022 sera directement qualifié. Quant à la deuxième meilleure équipe de cette Coupe d'Afrique des nations, elle disputera un mini-tournoi de repêchage à quatre prévu en novembre 2022. À noter que l'Afrique du Sud, championne du monde en titre, est qualifiée d'office.

Dans le chapitre formation, 77 arbitres dont 42 participants anglophones (dont 11 femmes) et 35 participants francophones (dont huit femmes) ont débuté depuis le 19 mai pour les anglophones et 21 mai pour les francophones une formation en ligne d'une heure par jour pendant deux semaines pour chacun des groupes.

Rappelons-le, la Rugby Africa Cup (coupe d'Afrique des nations) n'aura pas lieu cette année. Elle devait démarrer le 30 mai dernier.

Davy Dimitri MACKITA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«BOSUNGI SERVICES» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Centre-ville, Résidence de la Plaine
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-BZV-01-2020-B12-00064

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 4 mai 2020, enregistré à Brazzaville, le 15 mai 2020, sous folio 080/5, no 450, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée avec les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

OBJET: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

-Mise à disposition du personnel: Ménagère, Babysitteur, Assistance maternelle, Nettoyage de tout genre et jardinage;

- Achat-vente et location de véhicules.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

DENOMINATION: «BOSUNGI SERVICES» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Résidence de La Plaine, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;

GERANCE: Monsieur Fabrice Burel Edouard ESSASSY MYNDAH est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée ;

RCCM: CG-BZV-01-2020-B12-00064 ;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 mai 2020.

Fait à Pointe-Noire, le 8 juin 2020.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

La riposte psychologique et sociale à la pandémie du COVID-19 au Congo

Comme dans toute pandémie, de par ses velléités contagieuses, la question du COVID-19 pose un véritable problème de santé publique, en ce qu'il concerne le sujet atteint, contaminé et le sujet non-atteint dans sa relation à l'autre; entendu par-là: relation soignant (s)- soigné (s) dans le cadre de soins en milieu approprié, hospitalier, et relations entre les individus ou relations interpersonnelles, du point de vue des rapports sociaux; relations qu'il convient de redéfinir avec une nouvelle réorganisation des espaces de vie en fonction du contexte très délétère du moment et qui appelle une prise de conscience collective. Tous, sommes concernés et personne n'est à l'abri, puis qu'il s'agit d'un problème de santé communautaire qui engage tous les membres de la communauté nationale. Nous sommes aujourd'hui dans une situation fortement anxiogène et de stress généralisé où notre psychisme est hanté, à travers les images terrifiantes venant de l'Europe et fortement chargé par l'angoisse de mort face à un danger mortel qui produit l'effroi, la peur, le désarroi et qui pourrait, dans des cas extrêmes, provoquer des pathologies associées d'ordre psychosomatique. Toutes les barrières qui canalisent et régulent notre comportement au quotidien tombent et, avec elles, la perte des repères et des privilèges: riches et pauvres se trouvant dans la même arène.

1 - Questionnement psychologique sur la riposte

La question de la gestion psychologique du coronavirus pose, à l'évidence, le problème de l'altérité et de l'angoisse subséquente, notamment l'angoisse de mort face à laquelle les individus développent des mécanismes de défense variés selon la personnalité. On peut observer la peur, dans certains cas, la peur-panique, l'anxiété, la dénégation, la fuite, le clivage (c'est chez les autres, pas chez nous), la banalisation et la rationalisation…

En effet, face à l'angoisse de mort, il faut, du point de vue de la réponse psychologique en urgence, déployer auprès des malades et des sujets asymptomatiques placés en quarantaine ou en isolement, des actions d'éveil, de stimulation du potentiel défensif et de l'instinct de survie du sujet. Cela peut être rendu possible par des mécanismes de subjectivation et d'inter-subjectivation par rapport à l'objet viral qui appellent une responsabilisation à la fois individuelle et collective, du point de vue de la conscience du sujet et celle du groupe social, quant à l'adoption de nouveaux comportements.

S'agissant notamment de la stratégie préventive relative au confinement, certaines études menées, en Chine particulièrement, indiquent que le confinement ainsi que sa durée est un facteur de stress. Une durée supérieure à 10 jours est prédictive de symptômes post-traumatiques, de comportement d'évitement et de colère. Il est incontestablement une expérience potentiellement traumatisante pour certains. Comme dans tout trauma, les troubles de sommeil, l'anxiété généralisée allant jusqu'à la dépression peuvent se manifester. D'autres facteurs de stress ont été aussi identifiés, aux nombres desquels:

- les symptômes physiques qui amplifient la peur de l'infection et l'inquiétude ;
- la peur des femmes enceintes d'être infectées et de transmettre le virus à leur futur enfant ;
- l'ennui, la frustration et le sentiment d'isolement causés par le confinement et par la réduction des contacts physiques et sociaux ;
- la stigmatisation ou sentiment d'être une personne à éviter, pointée du doigt et qui suscite la suspicion d'être une personne pestiférée et surtout d'être celui par qui la maladie est arrivée avec, de manière sous-jacente, l'impression de rejet et le sentiment de culpabilité par la possibilité d'infecter les autres.

Aussi a-t-on relevé que le stress ne s'arrêtait pas avec le confinement et que certains facteurs continuaient à faire leur œuvre une fois la situation revenue à la *«normale»*.

Par ailleurs, les conséquences économiques de la perte des revenus à l'origine d'une détresse socio-économique sont la cause de la colère et d'anxiété pendant les mois qui suivent le confinement. Cette détresse socio-économique globale occasionne la perte des relations commerciales et la fragilisation élevée des travailleurs indépendants, en l'occurrence ceux du secteur informel.

Au plan clinique, l'isolement et la dépression, précisément, que vit le sujet soupçonné ou porteur du virus le plongent dans des sentiments de perte de l'estime de soi, de dévitalisation et d'anéantissement redouté de son être qui demandent à être soutenus par des procédés de prise en charge ou de suivi psychologique organisé autour de deux objectifs opérationnels, à savoir:

- Réduire la charge émotionnelle, facteur de déstructuration du moi du sujet et de son équilibre psychologique ;
- Renforcer l'élan vital du sujet déprimé et favoriser la réappropriation de son intégrité psychique rompue.

Ce suivi psychologique s'inscrit dans le cadre général de la prise en charge globale et spécifiquement celui de la relation d'aide: aider le patient à prendre conscience de son état de santé et à s'inscrire dans le projet de soin qui lui est proposé. Il se fait par l'écoute dont le but est de libérer la charge émotionnelle et de gérer l'angoisse de mort souvent envahissante et débordante que vit la personne en situation d'urgence.

2. Mobilisation et communication sociales

Par-delà l'action de soins qui mobilise prioritairement les médecins, infectiologues et autres agents de santé pour des cas de maladie avérés, il faut, dans le cadre d'une épidémie, en l'absence de vaccins et de traitement curatif approprié, des actions préventives d'envergure ou de masse qui sont des actions d'ordre communicationnel. Le but est d'éviter les comportements-problèmes ou à risque par l'observation des gestes barrières, mais aussi l'angoisse collective qui pourrait se transformer en peur-panique où l'individu perdrait son self-control et se livrer à des comportements contre nature ou contre productifs qui, au lieu de freiner l'épidémie, à contrario, l'accentueraient de façon involontaire ou inconsciente parce que non averti, non informé; d'où l'importance de la sensibilisation par une communication scientifique permanente qui rassure les populations, quant au bien-fondé des mesures à adopter collectivement.

De ce point de vue, la mobilisation sociale, par le biais de

Professeur Nsokini

la communication et la sensibilisation de proximité, semble d'une opportunité et d'un intérêt majeurs. Ainsi, pour optimiser l'information dans ce cadre, les commutés de quartiers, les associations et autres espaces ou plates-formes de mobilisation sont utiles. Ce sont des organes socialisés d'implication et de responsabilisation des citoyens sur les problèmes qui les concernent; autrement-dit, ce sont des structures décentralisées de relais de l'information vers la base qui servent d'interface entre les gouvernants et les populations.

A cet effet, il conviendrait de:

- suppléer le discours tenu par les politiques par le discours des scientifiques comme discours de vérité. Comme sous d'autres cieux, notamment en Occident et dans certains pays africains de la sous-région, où de façon quotidienne, le point est fait sur l'évolution de la situation épidémiologique à une heure précise, heure de la grande écoute sur les médias. Cela participe de la gravité de la situation et de la prise de conscience de cette gravité malheureusement non perçue comme tel par une frange importante de la population ;
- Expliciter, pour des raisons de compréhension, certains concepts *«savants»* de manière à mieux appréhender la situation jugée grave comme la notion *«d'état d'urgence sanitaire»* et d'autres concepts connexes comme le *«confinement»*, le *«déconfinement»*, les *«gestes barrières»*. L'urgence sanitaire, justement, suppose la prévention sur fonds de mesures de coercitions qui demandent à être mentalisées, intériorisées par les citoyens. Le confinement décrété par les pouvoirs publics et qui a du mal à être appliqué, constitue la traduction ou l'expression socialisée de l'état d'urgence sanitaire ;
- Descendre à la base pour effectuer un travail de relais du discours du politique par le discours du scientifique; un discours crédible que les populations souhaitent entendre, parce qu'une bonne partie des Brazzavillois est encore assez dubitative, car disent-ils, en grande partie, *«c'est la maladie des Blancs et de ceux qui viennent de l'Europe, et par conséquent, ça ne les concerne pas»*. Cela a, malheureusement, un effet d'entrainement considérable au niveau de certaines couches, notamment quelques jeunes désabusés pour leur supposée immunité et aussi d'autres citoyens surtout ceux habitant les quartiers périphériques et dans les villages.

En somme, pour une opérationnalisation efficiente de cette stratégie, il est indispensable d'engager, d'une part, une communication de masse par une sorte de matraquage médiatique à des fins de conditionnement psychologique et, d'autre part, une communication de proximité et des fins de compréhension sur les motivations, le vécu, le ressenti, les aspirations et leurs émotions par des procédés interactifs qui, in fine, ont un impact sur la dynamique cognitivo-psychoaffective et sociale de l'individu, de manière à l'amener au changement.

Ainsi, devant l'impossibilité matérielle d'engager une opération de tests de masse au Congo, d'une part, et à la recommandation du Directeur Général de l'OMS consistant à tester, tester et toujours tester, d'autre part, il serait judicieux, dans le contexte actuel du Congo, de communiquer, communiquer et toujours communiquer.

3. A propos des enterrements

Le décès du patient COVID-19 génère un double choc du fait, d'une part, de la nature ou la cause exceptionnelle et particulière du décès dit décès COVID et, d'autre part, de l'inobservance du rite funéraire non conforme à la pratique sociale habituelle, mais aussi de la stigmatisation y afférente.

Face au traumatisme généré par cette situation, il serait nécessaire, après l'enterrement, de récréer le lien qui lie le défunt aux autres membres de la famille pour que le deuil se fasse. Il s'agit là du processus d'intégration du défunt dans l'imaginaire familial; ce qui est une manière de socialiser la mort et d'honorer le mort, l'autre qui nous a quittés. De ce fait, la solidarité sociétale, à travers les *«muziki»* et d'autres formes de solidarité faisant défaut du fait des mesures barrières et du confinement, il serait judicieux de permettre que cette solidarité réduite au strict cercle familial se fasse dans la dignité et la compassion dévolues à cette circonstance malheureuse et douloureuse; famille prise comme lieu de réactivation et du maintien de ce lien social indispensable et, ainsi, atténuer ce double choc. Dans ce contexte traumatogène, une action psychologique peut être envisagée selon les cas.

Professeur Dieudonné TSOKINI
Psychologue clinicien

Entrer et sortir, deux mouvements existentiels

Entrer est le premier verbe que tout homme conjugue silencieusement. Notre venue dans le monde se fait par une entrée glorieuse et alarmante manifestée par le sourire de venir au monde, et le cri de pleur que chaque nourrisson exprime après la gifle de la sage-femme comme expression d'adhésion au monde. Toute existence se cantonne dans la recherche des entrées toujours nouvelles. À défaut d'entrer dans le monde par la naissance, l'homme est à la quête d'une insertion dans une famille, dans un clan, dans une compagnie, dans un pays, dans un continent…On ne peut vivre sans envie d'entrer. Une vie qui ne désire pas entrer n'apprend pas et ne peut se mouvoir. L'homme se meurt par sa capacité d'entrer. Ainsi donc, nous entrons à l'école pour étudier et apprendre. Après l'obtention des diplômes nécessaires, nous cherchons à entrer dans le monde de l'emploi pour travailler et devenir autonome.

Chaque entrée renouvelle notre envie de rentrer, car l'homme a toujours envie de découvrir, ce qui est le résultat de ses entrées multiformes. Celui qui n'as pas le désir de crée un monde dont il sera l'unique vivant. Car c'est par le vouloir d'entrer que le monde devient plus vivant. On ne peut connaitre l'autre que lorsqu'on ressent le désir d'entrer dans sa vie. Entrer c'est pouvoir comprendre ce qui nous entoure et rechercher les possibilités d'adapter notre personne à l'environnement qui nous accueille par notre entrée. Vivre sans une perspective d'entrer est une mort anticipée. Celui qui prétend vivre doit avoir en lui les facultés nécessaires de vouloir entrer afin de se manifester. C'est toujours par une entrée que l'homme dit son existence et sa mission. Le Christ qui a la mission ultime, n'a-t-il pas laissé le rang qui l'égalait à Dieu pour entrer dans notre humanité afin de la donner un sens ? (Ph2, 6-7) Jésus-Christ, qui est de condition divine, ne retint pas ses privilèges; mais il entre dans le monde pour accomplir la mission qui lui est propre. La réalisation d'une mission est toujours le fruit d'une entrée. Sans envie de rentrer quelque part, l'homme se ramollit et devient une simple épave sans destination. C'est l'envie de rentrer qui détermine l'homme dans une société.

Pendant que le désir d'entrer se fait plus tranchant qu'un glaive bien aiguisé, la sortie en devient la porte d'expression. Celui qui cherche à entrer, doit aussi trouver des moyens nécessaires pour sortir. À force de demeurer après une entrée, on ne dispose plus de place aux nouvelles entrées. Entrer et sortir sont deux verbes qui se conjuguent l'un après l'autre. Celui qui entre doit aussi apprendre à sortir pour laisser la placer aux autres qui veulent entrer. On ne peut prétendre entrer et y demeurer définitivement. De même que nous souhaitons entrer pour notre bien-être, c'est de même que nous devrons être empressés de sortir c'est empêche les autres d'occuper la place publique. Le premier pas d'entrer doit être accompagné par le second pas de sortir. Ainsi, la vie comme un cours d'eau, coulera jusqu'à l'embouchure de la rencontre des hommes avec Dieu. Une entrée et une sortie bien vécues forment un mouvement circulaire qui permet à tout homme de trouver une place de choix dans la société. La conscience de sortir après une entrée est une vertu que le monde africain devrait développer. Des entrées pétrifiées stagnées ne permettent pas à l'humanité de voguer sur le rythme normal. Cela étouffe la bonne marche de la société, et le circuit reste fermé aux premiers entrés ; le reste se contente de les contempler en spectateur.

La réalité actuelle de notre société est le résultat fracassant des entrées qui demeurent défensivement entrées. Les hommes de notre temps souffrent d'une overdose d'entrée. La stabilité et le confort de leur existence leur donnent le pouvoir de ne plus sortir. Or, pour qu'il y ait nouvelles entrées, il faudrait que la salle se vide des dictateurs du temps et de l'espace ; des personnes qui ne pensent qu'à leur espace existentiel tout en oubliant les onomatopées coassent la porte de l'humanité en furie. À force de s'installer dans l'aisance d'une entrée abordable, on ne ressent plus la bourrasque qui souffle à l'extérieur, ravageant des vies entières en quête d'épanouissement. Ne nous étonnons donc pas de voir la classe montante (la jeunesse) souffrir du rachitisme qui les empêche de marcher au rythme normal de la société. Le vrai problème n'est pas la négligence cde la jeunesse ou de son immaturité (comme le pensent certains). La colonne vertébrale de tout ce que traverse l'Afrique en général et le Congo en particulier est la nolonté (Nolonté comme antonyme de la volonté ; faculté de ne pas vouloir) de sortir. Commet un changement pendant que la même classe dirige depuis des décennies? Comment espérer voir les jeunes s'épanouir pendant que la porte d'entrée est truffée des personnes qui ne veulent pas sortir? Comment croire au changement si le même système continue son cours tout en changeant les visages dirigeants ? Aucunement. La classe montante comme le dit le prophète Jérémie a les yeux et ne voit rien; a des oreilles et n'entend rien (Jr5, 21) parce que les prédécesseurs ne veulent pas qu'elle voit ce qu'ils voient et entendre ce qu'ils entendent. C'est l'égoïsme qui est à la charnière de tout ce que nous vivons. Le généreux, quand il entre et découvre quelque chose de bien, donne l'information aux autres pour faire une joie partagée. L'égoïste par contre, quand il trouve un bien par son entrée, le cache à nouveau et s'y enferme pour être l'unique bénéficiaire de ce nectar délicieux. Tel est le sort de notre monde aujourd'hui. Enfin, l'homme ne vit mieux que lorsqu'il cherche. Et cette recherche se fait dans la peine et la douleur. Comme le dit le livre de la Genèse, *«à force de peines tu en tireras subsistance; à la sueur de ton visage tu mangeras ton pain…»* (Gn3, 17-19). Ces peines et ces douleurs impliquent des adhésions dans des vies et des structures. Celui qui entre doit apprendre à sortir sinon plus rien ne restera pour les autres. Sortir c'est laisser aux autres la chance de s'exprimer. Qui sait sortir, sait aimer, et sait vivre.

Abbé Legros Césac TCHITEMBO,
secrétaire de l'évêque, diocèse de Pointe-Noire

#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Respectons les gestes barrières
et restons bien hydraté pour
notre santé !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
BZV : 06 606 11 11
PNR : 03 306 11 11